

PRÉSIDENTE

Le chef de l'Etat examine avec le Premier ministre les mécanismes de relance du processus électoral

P. 24

CONTRAT GAZIER ALGÉRO-ITALIEN :

Renouvellement pour dix ans à raison de 3 milliards m³/an

P. 7

ALGÉRIE-EGYPTE-MONDE ARABE

L'Algérie aux travaux du 11^e Conseil ministériel arabe de l'eau au Caire

P. 24

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH, VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP À PARTIR DE CHERCHELL :

«L'ANP attend du peuple algérien une compréhension à la hauteur de son capital de confiance»



Le Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a affirmé hier à partir de Cherchell que l'Armée attendait du peuple algérien une compréhension à la hauteur de son capital de confiance, indique le MDN dans un communiqué. «Nous attendons de notre peuple, à travers toutes les régions du pays, et sur chaque iota de la sainte terre d'Algérie, de méditer chaque pas que nous franchissons, chaque voie que nous empruntons, chaque mot que nous prononçons et chaque direction que nous prenons (...) Nous attendons de notre peuple une compréhension qui soit à la hauteur de son capital de confiance», a déclaré le Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de l'Académie militaire de Cherchell «Défunt président Houari-Boumediène».

P. 3

POLITIQUE

Abdelaziz Rahabi chargé de la coordination pour la gestion de la conférence nationale de dialogue du 6 juillet

P. 3

BEA:

Un nouveau département pour accompagner les autres secteurs hors hydrocarbures en matière d'exportation

P. 6

AIR ALGÉRIE :

Lancement de liaison Constantine/Lille en octobre 2019

P. 24

SANTÉ

PESTICIDES : Traiter ses plantes, est-ce sans danger ?

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2019 / ALGÉRIE - SÉNÉGAL (GR. C), AUJOURD'HUI À 18H :

Les Verts à une victoire des 1/8 de finale

La sélection algérienne de football tentera de sceller sa qualification pour les 1/8 de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte et se mettre à l'abri, à l'occasion de son choc aujourd'hui face à son homologue sénégalaise au stade 30-Juin du Caire (18h00 algériennes), dans le cadre de la 2^e journée (Gr. C).

P.p 21-22

ALGÉRIE :

Près de 1.000 milliards de DA de déficit budgétaire durant le 1^{er} trimestre 2019

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : 2 bombes artisanales détruites à Aïn Defla

» Découverte d'une cache d'armes et de munitions près des frontières à Tamanrasset

P. 24

11^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABE DE L'EAU
Hamam aujourd'hui au Caire

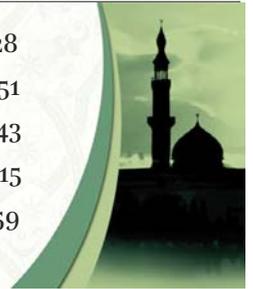
Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, prendra part, aujourd'hui, au Caire (Egypte), aux travaux de la 11e session du Conseil des ministres arabe de l'Eau. Le ministre exposera l'expérience algérienne en matière de gestion des ressources en eau.



Horaire des prières

Jeudi 24 Chawwal 1440

Fajr	03:28
Dohr	12:51
Asr	16:43
Maghreb	20:15
Isha	21:59



TIPASA

Coup d'envoi des camps de solidarité 2019



La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa. Durant cette visite, la ministre donnera le coup d'envoi des camps de solidarité 2019 à partir du Centre médico-pédagogique pour enfants handicapés mentaux de Douaouda. Mme Eddali inspectera plusieurs structures relevant de son secteur à l'image de l'Etablissement d'accueil de la petite enfance de Tipasa et le Centre national des femmes victimes de violence.

MUSÉE DU MOUDJAHID

Enregistrement de témoignages



Le Musée national du moudjahid organise, ce matin à 10h à la kasma de Gué-de-Constantine (Alger), la 37e rencontre élargie aux directions et musées régionaux consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.

CE MATIN À 9H AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre le trafic de drogue

A l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise ce matin à partir de 9h, au Forum de la Sûreté nationale sis à l'Ecole supérieure de police Ali-Toussi de Châteaufort, une conférence qui sera animée par le Chef du service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants relevant de la Direction de la police judiciaire, Djamel Guessoum. Ledit responsable présentera le bilan des activités des brigades de la police judiciaire en matière de lutte contre le trafic de drogue.



OPÉRA D'ALGER

Hommage à Cheikha «Meriem Fekkai»

La Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, organise ce soir à partir de 20h à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, une soirée en hommage à Cheikha Meriem Fekkai. Cette soirée verra la participation de plusieurs artistes notamment Nerdjess, Nadia Benyoucef et Lila Borsali. Elle seront accompagnées du Ballet de l'Opéra et de l'Orchestre Cordoba d'Alger.



Météo



	Max	Min
Alger	29°	19°
Oran	28°	21°
Annaba	28°	19°
Béjaïa	30°	20°
Tamanrasset	37°	23°

CE SOIR AU THÉÂTRE DE VERDURE

Kendji Girac

L'artiste français, Kendji Girac, animera pour la première fois en Algérie, un concert inédit, ce soir à partir de 20h30, au Théâtre de verdure d'Alger.



DEMAIN À BÉJAIA
3^{ES} journées de formation continue en cancérologie

La société algérienne de formation continue en cancérologie (SAFCC), organise les 28 et 29 juin à la faculté de médecine de Béjaïa, les 3^{èmes} journées de formation continue en cancérologie. Le thème central de cette manifestation qui verra la participation de six sociétés savantes sera «Cancer de la prostate : prévention, dépistage, diagnostique et prise en charge». Dans ce cadre et durant deux jours, d'éminents spécialistes débiteront et échangeront leurs expériences et présenteront leurs expertises, dans le but d'amorcer un changement des pratiques des soignants qui induira par conséquent une amélioration et une uniformisation de la prise en charge des patients atteints de cancer.

LE 29 JUIN À L'HÔTEL HOLIDAY INN ALGER
Rencontre scientifique sur la contraception

Une rencontre scientifique portant sur la contraception se tiendra samedi 29 juin à partir de 14h au niveau de l'hôtel Holiday Inn d'Alger. Cette rencontre qui réunira plus de 200 praticiens et sages-femmes du pays, sera mise à profit par les organisateurs pour parler de (Desiret), un contraceptif qui convient le mieux aux femmes qui allaitent et à celles qui ne peuvent pas ou ne veulent pas utiliser des œstrogènes. Comme elle fera l'objet du lancement officiel du laboratoire espagnol Exeltis qui est présent dans 40 pays avec 40 filiales et emploie 4000 collaborateurs.

CAN 2019

Mobilis : tous derrière les Verts !

Mobilis, partenaire officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) et de l'équipe nationale de football, encourage les verts à la veille de leur match, comptant pour la deuxième journée de la 32e édition de la coupe d'Afrique des nations, qui se tient du 21 juin au 19 juillet 2019 au pays des pharaons. Après sa victoire lors du match inaugural face au Kenya (2-0), la sélection algérienne, devra confirmer face à son prochain coriace adversaire du Sénégal, les Lions de la Téranga, ce soir à 18h (heure algérienne) au stade du 30 juin au Caire. Au terme de la première journée, l'Algérie et le Sénégal occupent conjointement le poste de leader avec 3 points chacun, devant la Tanzanie et le Kenya qui ferment la marche avec 0 point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront au prochain tour. Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Equipe Nationale, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échance sportive et le lieu de son déroulement. Bon courage et bonne chance aux fenecs! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!



GRACE AUX ÉQUIPES DE LA SEAL
Réouverture de deux plages à la baignade à Bou Ismail

La saison estivale 2019 aura une saveur particulière au niveau de la Wilaya de Tipaza, plus précisément, dans la commune de Bouismail, avec la réouverture à la baignade deux grandes plages «Paillotes» et «Boumaaza» ainsi que trois autres plages très prochainement, et ce; grâce au travail remarquable fourni par les équipes de la SEAL et à leur mobilisation totale durant plusieurs mois. De jour comme de nuit, ils ont travaillé sans ménager leurs efforts, réussissant ainsi à éradiquer six points de rejets des eaux usées à la mer, grâce à la réhabilitation de 09 postes de relevage allant de la Commune de Khemistij jusqu'à la nouvelle STEP de Bouismail, ainsi que la réparation de conduites de refoulement, et le curage de plusieurs déversoirs d'orages. En parallèle, des équipes Grand Curage ont nettoyé l'ensemble du réseau gravitaire qui s'étend de la commune de Bouharoun jusqu'à la STEP de Bouismail. SEAL, en sa qualité d'entreprise responsable et citoyenne, prête actuellement main forte aux équipes d'assainissement communal, avec le rehaussement de 25 regards, dont 11 sont au niveau du Front de Mer de Bouismail.



ARMÉE L'ANP attend du peuple algérien une compréhension à la hauteur de son capital de confiance (Gaïd Salah)

Le Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé hier à partir de Cherchell que l'Armée attendait du peuple algérien une compréhension à la hauteur de son capital de confiance, indique le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

«Nous attendons de notre peuple, à travers toutes les régions du pays, et sur chaque iota de la sainte terre d'Algérie, de méditer chaque pas que nous franchissons, chaque voie que nous empruntons, chaque mot que nous prononçons et chaque direction que nous prenons (...) Nous attendons de notre peuple une compréhension qui soit à la hauteur de leur capital de confiance», a déclaré le Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de l'Académie militaire de Cherchell «le Défunt président Houari Boumediène».

Il a ajouté, dans ce sens que «ceux pour qui la destination principale est l'Algérie authentique, pour laquelle se sont sacrifiés des millions de chahid, trouveront sur le chemin de cette bonne direction la majorité du peuple algérien authentique». Evoquant les différents obstacles entravant la voie adoptée par l'ANP, et derrière lesquels se dressent



des gens «pour qui toute action sérieuse et dévouée à la nation est une atteinte à leurs intérêts et aux intérêts de leurs maîtres», M. Gaïd Salah a soutenu que «désormais, les intentions sont claires et les directions apparentes».

«Mue par son dévouement à l'Algérie et à son peu-

ple, l'ANP continuera à accompagner ce dernier, «jusqu'au retour à la normale et jusqu'à ce que l'Algérie retrouve la place qui lui sied dans le concert des nations», a-t-il réitéré à ce propos. Réaffirmant que le Commandement de l'ANP n'avait aucune ambition politique, M. Gaïd Salah a as-

suré que «notre ambition suprême est de servir notre patrie et accompagner sincèrement ce peuple valeureux et authentique pour leur permettre de dépasser cette crise et atteindre la légitimité constitutionnelle, pour un départ sur une base solide et des fondements sains».

Abdelaziz Rahabi chargé de la coordination pour la gestion de la conférence nationale de dialogue du 6 juillet

L'ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi, a affirmé hier avoir été chargé de la mission de coordination pour la gestion de la Conférence nationale de dialogue, prévue le 6 juillet avec la participation de partis politiques, de personnalités, de représentants de la société civile et de jeunes du hirak populaire.

Dans une publication sur sa page facebook, M. Rahabi a indiqué que "les partis et la société civile élargie qui avaient présenté une plateforme le 15 juillet dernier et les associations issues du mouvement populaire comptent organiser un colloque national le 6 juillet 2019, et ont été chargés de la coordination pour gérer cette initiative politique globale et inclusive pour élaborer une approche et des mécanismes de sortie de crise, et s'orienter, dans des délais raisonnables, vers l'organisation de la première présidentielle démocratique dans l'histoire du pays".

L'ancien ministre a annoncé avoir établi de "larges contacts avec toutes les parties, sans exclusive, pour participer à l'organisation des différentes étapes de cette rencontre, et adhérer pleinement aux efforts visant la sortie de crise", soulignant avoir rencontré le 19 juin un groupe des membres de la direction du Front des forces socialistes (FFS) et présenté le contenu du projet de colloque sur le dialogue national.

M. Rahabi a indiqué avoir été convié à prendre part à la réunion du 26 juin des partis ayant signé l'appel des forces de l'alternative démocratique du 18 juin "après la consultation des partis

de l'initiative du colloque de dialogue national", soulignant avoir été chargé de présenter "notre vision et d'œuvrer pour le rapprochement et le consensus au mieux des intérêts du pays et des citoyens". La commission chargée de la préparation de la Conférence nationale de l'opposition a fixé le 6 juillet, date de la tenue de la Conférence nationale inclusive, à laquelle prendront part les partis, les personnalités et représentants de la société civile et du hirak populaire.

La Commission organisationnelle chargée de la préparation de la conférence nationale a pu convaincre le RCD pour y participer, alors que le FFS appelle à une Assemblée constituante.

Trois comités ont été formés par cette Commission, dont le premier chargé de recueillir les avis et les initiatives politiques existantes sur le terrain, le deuxième (comité d'organisation) de définir où et quand la conférence aura lieu et le troisième de la communication et de la concertation avec toutes les forces politiques du pays.

Les acteurs de la société civile avaient appelé dans une plateforme établie le



15 juin, à "l'accélération de la transition démocratique fluide conformément à un processus électoral concrétisant la rupture avec les systèmes de tyrannie et de corruption et garantissant l'édification d'institutions légitimes et crédibles".

Ils ont suggéré "la formation d'un Gouvernement de compétences nationales pour la gestion des affaires et l'installation d'une instance indépendante chargée de la supervision, de l'organisation et de l'annonce des résultats de l'élection, en garantissant les mécanismes de contrôle".

Ils ont appelé, à ce propos à "l'ouverture d'un dialogue national global avec la classe politique, la société civile et les personnalités nationales ainsi que les militants du Hirak populaire au sujet de la situation politique et socioéconomique du pays", outre "les voies et moyens de sortie de crise en attendant à ce que ce dialogue soit sanctionné par une conférence nationale".

«FORCES DE L'ALTERNATIVE DÉMOCRATIQUE» : Appel à un dialogue «sérieux» pour dénouer la crise politique

Des partis politiques, des organisations syndicales et des personnalités nationales, ont appelé, hier à Alger, lors de la rencontre des partis appelés «Forces de l'alternative démocratique», à des actions communes pour instaurer un dialogue «sérieux» en vue de sortir de la crise politique que traverse le pays.

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohecen Belabes, a souligné, lors de cette rencontre, la nécessité d'une «contribution collective de tous les acteurs progressistes pour l'amorce d'un dialogue sérieux avec une période de transition pour un changement réel».

«Il faut s'entendre sur les mécanismes de cette transition pour la mise en place d'une nouvelle gouvernance, car le peuple est sorti pour dénoncer le système corrompu», a-t-il dit, ajoutant qu'«actuellement, c'est toujours l'Etat profond qui tient les rênes du pays».

De son côté, Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle de Front des Forces socialistes (FFS), a insisté sur la nécessité de «poursuivre la lutte démocratique pacifique pour engager le pays dans un véritable processus de transition, à travers l'ouverture d'un dialogue sérieux et franc lors d'une conférence souveraine».

Pour sa part, le représentant du parti des travailleurs (PT), Djeloul Djoudi, a souligné «l'urgence de mettre en place une Assemblée nationale souveraine, chargée d'élaborer une nouvelle constitution à même de prendre en charge les préoccupations des citoyens et l'instauration d'un Etat de droit consacrant toutes les libertés».

Il a appelé, dans ce cadre, à «la libération de tous les détenus d'opinion, notamment la première responsable du PT, Louiza Hanoune».

Abondant dans le même sens, la présidente du parti de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, a estimé que la solution à la crise actuelle était «politique», d'où «la nécessité d'aller vers un dialogue regroupant l'ensemble des acteurs de la scène politique nationale, à travers des assises permettant de dégager une feuille de route de sortie de crise».

Pour amorcer ce dialogue de sortie de crise, Mme Assoul a plaidé pour des «garanties d'apaisement» de la part du Pouvoir.

Le porte parole du parti socialiste des travailleurs (PST), Mahmud Rachedi, a appelé, quant à lui, à un dialogue national devant déboucher sur «l'élection d'une Assemblée constituante souveraine reflétant les aspirations populaires au changement, à la justice sociale et à l'équité».

Pour sa part, le coordinateur national du mouvement démocratique et social (MDS), Fethi Gharas, a indiqué que les partis, les associations et les personnalités nationales «ont une responsabilité historique dans cette phase déterminante pour l'avenir du pays», précisant que «nous devons organiser une rencontre nationale élargie à tous les partis, les associations, les syndicats et personnalités pour un vrai dialogue».

Intervenant au nom de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), Me Noureddine Benissad, a relevé que le pays vivait «une situation inédite obligeant ainsi les partis, les associations, les organisations syndicales et les personnalités nationales à faire un grand travail de sensibilisation politique et de pédagogie pour parvenir justement à un Etat de droit consacrant toutes les libertés».

Cette rencontre, qui s'est tenue dans le prolongement de celle de la semaine dernière regroupant le FFS, le RCD, le PT, le PST, le MDS, l'UCP, le PLD et Me Noureddine Benissad au nom de la LADDH, a enregistré également la présence de plusieurs organisations syndicales et de personnalités nationales.

CHLEF : La solution constitutionnelle seule issue à la crise politique actuelle

La solution constitutionnelle est la seule issue à la crise politique actuelle en Algérie, ont affirmé hier des participants à une conférence organisée à l'université de Chlef.

«La solution à la crise politique actuelle doit être constitutionnelle», ont soutenu nombre d'intervenants à cette conférence intitulée «des solutions non constitutionnelles à la crise politique entre illusion et défiance» et organisée à l'initiative d'enseignants et d'étudiants de l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef.

Cette vision est notamment défendue par le militant politique Mohamed Boukhetta qui a estimé que «l'engagement de l'Institution militaire à une solution constitutionnelle est le meilleur garant du respect de la Constitution», tout en appelant à des «solutions sérieuses (dans le cadre de la Constitution, nldr), devant aboutir à des élections libres et honnêtes».

Il a également plaidé pour une autorité d'organisation et de surveillance d'élections «indépendantes» pour la garantie de l'honnêteté de ce scrutin.

Des intervenants, à l'image du Colonel à la retraite Abdelhamid Larbi-Cherif, ont estimé que «l'Institution militaire est la seule qui a su préserver son statut, tout en défendant le Hirk et la volonté populaire.» Le colonel Abdelhamid Larbi-Cherif, qui a animé une communication intitulée «l'accompagnement de l'Institution militaire et son alignement avec le peuple», a souligné le rôle dévolu à l'ANP, à ce jour, «dans le soutien des revendications du Hirk».

Quant à l'historien Mohamed Lamine Belgheith, il a abordé, dans sa communication, nombre d'expériences de transition démocratiques réussies, de par le monde, pouvant constituer un modèle pour l'Algérie.

Les participants à cette conférence se sont tous accordés sur le fait que «toute solution à la crise en dehors de la Constitution est «illusoire» et «ne servira que certaines parties et lobbys», ont-ils estimé, avant de plaider pour des «initiatives constitutionnelles garantissant d'élections présidentielles propres et respectueuses de la volonté populaire».

TIZI-OUZOU : Des avocats marchent pour un changement "radical" du système

Plusieurs dizaines d'avocats ont participé mercredi à une marche pacifique à Tizi-Ouzou pour réitérer leur revendication pour un changement «radical» du système de gouvernance et demander la libération des manifestants interpellés lors de la marche populaire de vendredi dernier à Alger, a-t-on constaté.

La procession a démarré du siège de la Cour de justice, sis à l'entrée Ouest de la ville. Les avocats qui ont revêtu leurs robes noires pour l'occasion, ont déployé l'emblème national et le drapeau amazigh. Tout au long de la marche, les avocats, qui ont bravé la canicule exceptionnelle de cette journée en marchant de la Cours de justice vers le carrefour Djurdjura pour aboutir à la placette du musée, ont déployé des banderoles et scandé des slogans pour demander la libération immédiate de tous les manifestants détenus, rappeler que «l'identité amazighe en tant que composante de l'identité nationale est reconnue dans la loi suprême du pays», réclamer «une justice indépendante» et réaffirmer leur «attachement à l'unité nationale».

Lors de cette manifestation, des membres du Collectif des avocats pour le changement et la dignité (CADC) ont rappelé que ce Collectif s'est constitué dans les dossiers des manifestants détenus et qu'un «appel a été introduit, en contestation à la mise en détention provisoire de ces détenus, par le collectif d'avocats d'Alger».

Dans une déclaration rendue publique par le CADC, ce même collectif a réitéré son engagement et sa disponibilité pour la prise en charge judiciaire de tous les dossiers en relation avec la révolution populaire pacifique.

APS

Le PLJ met en garde contre la prolongation de la période transitoire «non déclarée»

Le parti de la liberté et de la justice (PLJ) a mis en garde hier contre la prolongation de la période transitoire «non déclarée» ouverte après le report sine die de l'élection présidentielle, estimant que le retard pris pour trouver une solution à la crise constitue «une source de danger pour la sécurité, la stabilité et l'économie nationale».

«Le Bureau national constate que le report sine die des élections présidentielles entraîne le pays carrément dans une période transitoire ouverte non déclarée et incertaine pour l'avenir.

Elle sera encore d'autant plus incertaine si les initiatives de sortie de crise lancées par des forces politiques, sociales et des personnalités nationales restent en marge des préoccupations du pouvoir de fait», a averti le parti dans un communiqué rendu public au lendemain de la réunion de son Bureau national en session ordinaire tenue sous la présidence de son président Mohamed Saïd.

Il a estimé que «plus la solution à la crise tarde, plus elle sera compliquée et constituera une source de danger pour la sécurité, la stabilité et l'économie nationale», soulignant la nécessité d'accompagner les appels successifs au dialogue de «mesures concrètes» qui «instaurent la confiance entre le pouvoir et le peuple représenté par les forces politiques et sociales dont elles émanent».

«Point de sens à un dialogue ou à un consensus si en même temps des pressions sont exercées sur les média, des obstacles



dressés devant les activistes politiques, autant de mesures provocatrices pour l'opinion publique dans l'espoir de réduire le niveau de la mobilisation populaire», a-t-il affirmé.

Selon le PLJ, «la sensibilité de la situation exige plus de sagesse pour créer l'atmosphère nécessaire à la réunion de tous les efforts en vue de mettre un terme à la crise dans les plus brefs délais».

Il a estimé, à ce titre, que «le problème aujourd'hui ne réside nullement dans le comportement de groupes de manifestants qui exhibent la symbolique d'une des trois composantes de l'identité nationale tranchées défi-

nitivement et sans distinction par la constitution qui en fait d'ailleurs, par des garanties précises, le socle l'unité nationale».

Le vrai problème, d'après le PLJ, réside dans «la minorité politico-financière corrompue qui tente encore à travers ses bras dispersés dans le pays de reprendre l'initiative sur le terrain», soulignant «le danger que peuvent constituer les tergiversations retardant le départ des symboles du régime exigé par le Hirk depuis le 22 février comme impératif préalable au changement radical revendiqué».

Le PLJ a appelé, dans ce contexte, les animateurs du Hirk à «plus de vigi-

lance pour préserver l'unité de leurs rangs et le caractère pacifique des marches populaires qui ne doivent pas être déviées de leur objectif principal, à savoir le changement radical de régime et ce, quelles que soient les provocations».

Le PLJ a jugé, par ailleurs, que «la neutralisation des principales figures de ce mal social doit s'accompagner d'une détermination sans faille basée sur le respect du droit pour préserver à la fois les moyens de production, les postes de travail et récupérer les capitaux détournés». «Une telle opération doit être juste, permanente, transparente, et globale», a-t-il soutenu.

Sit-in et grève des avocats du Barreau de Béjaïa

Les membres du Conseil de l'ordre régional des avocats de Béjaïa ont organisé hier un sit-in dans la cour du tribunal de la ville, doublé d'une grève générale en signe de solidarité avec le groupe de jeunes manifestants arrêtés vendredi dernier lors de la marche populaire à Alger.

Massés sur le perron de l'édifice,

les manifestants, drapés de l'emblème amazigh, ont appelé à la libération «immédiate» de ce groupe de jeunes.

«Il n'y a aucune disposition de loi qui interdise le déploiement ou le port de cet étendard», s'est exclamé Me Khatiri Salem, secrétaire général de cette organisation.

Le secrétaire général du Conseil

de l'ordre régional des avocats de Béjaïa a annoncé, dans son discours, qu'un collectif d'avocats «va être incessamment constitué» pour défendre ce groupe de manifestants.

Durant le sit-in, les «Robes noires» ont appelé à la «libération» de la justice et des magistrats, et réaffirmé leur soutien au mouvement citoyen en cours depuis le 22 février dernier.

AFFAIRE HADDAD :

La Cour suprême confirme les décisions prises à l'encontre d'ex-hauts responsables

Le Conseiller instructeur près la Cour suprême a confirmé les décisions prises par le juge d'instruction à l'encontre des deux ex-Premier ministres, d'anciens ministres et d'un wali dans le cadre de l'affaire du patron du groupe ETRHB, Ali Haddad, a-t-on appris hier de la Cour suprême.

Il s'agit des ex-Premier ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, de l'ancien ministre du Commerce, Amara Benyounes, de l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani

Zaalane, et du wali d'El Bayadh Mohamed Djamel Khenfar. Pour rappel, le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné le placement de Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ainsi que Amara Benyounes en détention provisoire, alors que Abdelghani Zaalane a été placé sous contrôle judiciaire. Le juge enquêteur près la Cour suprême a ordonné, quant à lui, la mise en liberté de Mohamed Djamel Khenfar. Ces anciens hauts responsables sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation



liés essentiellement à l'octroi d'indus avantages au titre de l'octroi de marchés publics et de contrats, di-

lapitation de deniers publics, d'abus de pouvoir et de fonction et de conflit d'intérêts.

PARLEMENT «Air Algérie» prochainement dotée de six nouveaux avions

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba a affirmé, mardi à Alger, que la compagnie nationale «Air Algérie» avait obtenu l'approbation du Conseil des participations de l'Etat pour l'acquisition de six (6) nouveaux avions d'un coût de 2 milliards de dollars.

La Compagnie nationale Air Algérie sera renforcée de six nouveaux avions, a déclaré M. Kouraba lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée à l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi 98-06 de 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile.

Concernant l'indicateur de retard des vols de cette compagnie, le ministre a estimé que ce dernier avait enregistré «une nette amélioration» avec un taux de 80 % (soit moins de 20 minutes), étant donné que l'indicateur international est de 83 %.

La compagnie dispose actuellement d'une flotte aérienne composée de 59 avions dont deux cargo, a indiqué le ministre.

A cet effet, la programmation des vols est soumise à plusieurs facteurs dont économique et social et la disponibilité du moyen de transport, a ajouté le ministre qui a souligné qu'«Air Algérie s'efforce de concilier ces facteurs autant que faire se peut notamment le renforcement de sa flotte par de nouveaux avions en vue d'améliorer les programmes de vols et l'ouverture de nouvelles lignes vers d'autres aéroports».

Concernant l'exploitation de l'aéroport de la wilaya de Tindouf, le premier responsable du secteur a précisé que ce dernier «est soumis à l'accord de principe des services concernés au ministère de la Défense nationale», rappelant qu'«Air Algérie effectuait 3 vols par semaine».

Pour ce qui est de la convention de Montréal de 1999, le ministre a déclaré que l'Algérie n'a pas entériné l'amendement de cette convention de 1990 et donc ces clauses relatives à la hausse de la limite minimum du transporteur aérien ne peuvent être appliquées et ce concernant le remboursement des voyageurs.

Il est institué un décret exécutif 16-175 de 2016 pour réguler cette question en cas de retard de vols, d'annulation ou de refus des voyageurs, a fait savoir le ministre.

Lors de ce débat, les sénateurs ont salué le projet de loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, notamment la partie portant création de l'Agence nationale de l'aviation civile qui devrait permettre à l'Etat d'exercer ses missions en matière



de contrôle et de supervision de l'aviation civile outre l'introduction de l'évacuation sanitaire.

Ils ont également salué les réformes initiées par le Gouvernement visant la promotion du secteur des Transports, affirmant que ce projet tend à ouvrir de nouvelles perspectives et à remédier aux carences enregistrées en la matière.

Le projet de loi relatif à l'aviation civile vise à compléter certaines dispositions de ce texte qui fixe les règles générales relatives à l'aviation civile, en développant les dispositifs appropriés aux plans législatifs et réglementaires ajustés aux engagements internationaux.

Le texte de loi propose un article accordant aux fonctionnaires de la Direction de l'aviation civile et de la Météorologie (DACM), relevant du ministère des Travaux publics et des Transports, des garanties pour jouir du droit de choisir entre leur intégration au sein de ladite Agence ou le maintien de leurs postes d'origine dans un délai ne dépassant pas une (01) année, à compter de la date de création de ladite Agence.

Selon l'exposé des motifs dudit projet de loi, la politique instaurée par le gouvernement en matière d'aviation civile visant à assurer le développement du domaine des transports aériens, ne peut être garantie que si les fonctions régaliennes de l'Etat sont exercées pleinement par ses institutions.

Cette démarche implique la poursuite de toutes les actions visant la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire et une régulation des activités de transport aérien, favora-

bles au développement des initiatives tant du secteur public que du secteur privé, avec un accent particulier pour l'exercice par l'administration de ses missions régaliennes (réglementation, contrôle et régulation), à même de garantir les avantages économiques et sociaux pour tous, selon l'exposé des motifs.

Parmi les actions prioritaires de cette politique, il convient d'insister sur le développement de dispositifs appropriés aux plans législatifs et réglementaires ajustés aux engagements internationaux et l'instauration d'un cadre institutionnel également adapté.

A cet effet, la création d'une Agence nationale de l'aviation civile s'impose d'autant plus que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) recommande aux Etats membres d'accorder une autonomie juridique et financière à leur Administration de l'aviation civile pour mieux assurer ses attributions et pallier à l'absence de mécanismes de financement.

En Algérie, ces missions sont actuellement prises en charge par le Ministre chargé de l'aviation civile qui les exerce à travers les structures qui relèvent de sa compétence.

Il est à noter que ces structures rencontrent des difficultés pour assurer leurs missions.

Aussi, il est proposé de les réorganiser en Agence nationale de l'aviation civile. Cette réorganisation s'appuie sur les audits de l'OACI pour l'Algérie dont les conclusions font ressortir des constats et réserves qui traduisent la faiblesse de l'administration actuelle de l'aviation

civile. Ils soulignent le déséquilibre apparent entre la charge de travail et les ressources humaines et moyens matériels dont disposent ces structures qui rencontrent des difficultés pour assumer la supervision, le contrôle des activités de l'aviation civile.

Par ailleurs, il convient de rappeler que l'Algérie étant une partie de la Convention de Chicago de 1944 relative à l'aviation civile internationale, l'Etat est, en vertu de cette convention, soumis aux obligations prescrites dans ce domaine.

Parmi ces prescriptions sur lesquelles l'OACI n'a pas cessé d'insister depuis des années, il convient de citer deux domaines particulièrement prioritaires: la sûreté et la sécurité. Dans ce contexte, l'Agence nationale de l'aviation civile permettra d'accorder la possibilité de remédier aux carences actuelles. Dans ce cadre, l'Agence prévue sera dotée d'une autonomie de gestion et d'un pouvoir réel de décision pour lui permettre d'accomplir sa mission de régulation, de contrôle et de supervision des activités des prestataires des services aéronautiques. Cette agence devra disposer d'un personnel qualifié et compétent à même d'accomplir les missions dévolues, mais pouvant en outre bénéficier de mesures avantageuses pour encourager l'attrait et le maintien des compétences.

Le financement de cette agence sera assuré, principalement par une quote-part prélevée sur les redevances aéronautiques dont elle assure la perception, et ce conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi de Finances de 2005.

HABITAT Pas de révision des prix du Logement promotionnel public

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a affirmé mardi à Alger, qu'«il n'y aura pas de révision» les prix des Logements promotionnels publics (LPP), fixés par un décret exécutif, tout comme les autres formules.

Dans une déclaration à la presse au terme d'une réunion avec les directeurs de l'Habitat des wilayas des Hauts plateaux et du Sud (29 wilayas), M. Beldjoud a précisé au sujet de la demande de révision des prix par les souscripteurs du LPP qu'«il n'y aura pas de révision», ajoutant avoir «reçu des représentants de ces souscripteurs et que la question a été examinée avec eux».

Le ministre a invité d'ailleurs les souscripteurs de la formule LPP à se rapprocher des services de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) pour s'acquitter des tranches dues et lui permettre ainsi de finaliser les procédures requises.

«Nous ne pouvons pas résilier un marché avec les entrepreneurs des années après le lancement des projets», a-t-il déclaré ajoutant que «la révision des prix de ces logements entraînerait l'arrêt par les entrepreneurs de la réalisation de tous les projets de cette formule».

Rappelant que ces prix ont été arrêtés suivant le décret exécutif fixant les prix des formules de logement, il a expliqué qu'il ne peut pas être modifier et que les contrats signés dans ce cadre ne peuvent être résiliés.

A une question sur les doléances des souscripteurs sur la qualité de la réalisation, le ministre a fait état de l'installation de plusieurs commissions de contrôle en charge du suivi des travaux des entreprises de réalisation.

Pour ce qui est de la demande des souscripteurs du LPP à retirer leurs noms du Fichier national du logement, M. Beldjoud a répondu que ce fichier était, depuis des années, une revendication populaire et qu'il n'était possible d'en radier les bénéficiaires de cette formule.

Le programme LPP inclut plus de 43.000 unités, dont 10.000 ont été distribués et 1.000 devront l'être la semaine prochaine alors que 4.600 unités seront fins prêtes les mois prochains.

Par ailleurs et en réponse à une question sur «la lenteur» de la cadence de réalisation des logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), le ministre a indiqué que le problème se posait uniquement pour la wilaya d'Alger, ajoutant que pour les autres wilayas les projets avançaient à «un bon rythme».

S'agissant de l'AADL toujours et de l'examen des recours M. Beldjoud a déclaré que son département «n'était pas un ministère de recours», précisant que ces dossiers sont soumis à des organismes en charge de leur étude, chacun en ce qui le concerne. L'AADL examine tous les dossiers et de «manière régulière».

«Le ministère a reçu les souscripteurs AADL pour écouter leurs préoccupations et ils ont été orientés vers le site de l'Agence à l'effet de suivre toutes les instructions y figurant», a-t-il dit, dans ce sens, assurant que le programme AADL sera achever complètement en septembre prochain afin de se consacrer par la suite aux dossiers de l'AADL 2.

Pour ce qui est des locaux implantés dans les cités AADL, le ministre a indiqué que l'Etat avait pris la décision de mettre tous ces locaux, relevant des OPGI, à la disposition des jeunes, par le biais de des commissions présidées par le wali.

Ces locaux ont fait l'objet d'une étude pour déterminer les activités qui peuvent leur être appropriées avant de les mettre à la disposition des jeunes, a-t-il dit. Pour ce qui est de la formule du Logement promotionnel aidé (LPA), M. Beldjoud a fait savoir que des assiettes ont été retenues pour la réalisation de 5.000 unités de logement dans la wilaya d'Alger, ajoutant que toutes les wilayas avaient reçu leur quota, y compris la capitale et que les listes y afférentes au niveau des communes, seront préparées, les jours à venir.

Pour rappel, cette formule a été ouverte, en 2018, pour la couche moyenne et les citoyens qui n'ont pu souscrire à d'autres formules.

Elle s'adresse, ainsi, aux citoyens dont le revenu se situe entre 0 et 6 fois le Salaire national minimum garanti (SNMG). Selon le ministère, le programme LPA prévoit 70 000 unités, à travers le pays, et peut être revu à la hausse, en fonction de l'état d'avancement des projets.

FINANCES:

Près de 650 milliards de DA de fiscalité pétrolière recouvrée au 1^{er} trimestre

La fiscalité pétrolière recouvrée durant le premier trimestre 2019 a atteint 648,63 milliards (mds) de DA (environ 5,5 milliards de dollars), en hausse de 3% par rapport à la même période en 2018, a-t-on appris hier du ministère des Finances. Selon la même source, le prix moyen du baril du pétrole algérien, le Sahara Blend, entre janvier et la fin mai, avait atteint 66,61 dollars contre 70,82 dollars durant la même période en 2018.

Le taux de change moyen du dinar algérien, par rapport au dollar, a été de 118,95 DA/dollar durant les cinq premiers mois de 2019, contre 114,5 DA/dollar durant la même période de 2018, soit une dépréciation de près de 4% de la monnaie nationale face au dollar. A la fin mai 2019, ce taux de change a continué à se déprécier pour atteindre 119,71 DA/dollar.

Le taux de change du dinar par rapport à l'euro s'est, quant à lui, apprécié de près de 4%, passant à 134,47 DA/euro durant les cinq premiers mois de 2019, contre 139,57 DA/euro durant la même période en 2018. A la fin mai, le dinar s'est encore apprécié face à l'euro, son taux de change atteignant 133,52 dinars pour un euro. Quand à la fiscalité ordinaire enregistrée durant le premier trimestre de 2019, elle a atteint 807,15 mds de DA, contre 733,45 mds de DA durant le premier trimestre de 2018, en hausse annuelle de 10%.

Ainsi, les recettes budgétaires globales (pétrolières et ordinaires) recouvrées durant le premier trimestre de 2019 ont atteint 1.455,78 mds de DA contre 1.362,41 mds de DA (+7%). La même source précise que la fiscalité pétrolière recouvrée en 2018 a été de 2.349,7 mds de DA, en chute de 40% par rapport à 2017, alors que la fiscalité ordinaire a augmenté de près de 60%, passant de 2.630 mds de DA à 3.964,26 mds de DA.

ALGÉRIE:

Près de 1.000 milliards de DA de déficit budgétaire durant le 1^{er} trimestre 2019

Le déficit budgétaire de l'Algérie a atteint 992,67 milliards (mds) de DA durant le premier trimestre de 2019, contre 1.276,5 mds de DA durant la même période en 2018, en baisse de 22%, a-t-on appris hier du ministère des Finances.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté à 1.556,5 mds de DA durant le 1^{er} trimestre, contre 1.395,3 mds de DA (+11,55%) durant le même trimestre en 2018. Les dépenses d'équipement (c'est-à-dire d'investissement) ont, quant à elles, baissé de plus de 28%, passant à près de 892 mds de DA, contre 1.243,62 mds de DA durant la même période de comparaison.

Les recettes budgétaires recouvrées durant le premier trimestre de 2019 ont atteint 1.455,78 mds de DA contre 1.362,41 mds de DA (+7%).

La fiscalité pétrolière recouvrée durant les trois premiers mois de l'année a atteint 648,63 mds de DA (+3%) alors que la fiscalité ordinaire s'est chiffrée à 807,15 mds de DA (+10%).

Le déficit global du Trésor enregistré au cours du 1^{er} trimestre a été de 1.352,5 mds de DA, soit quasiment inchangé par rapport à la même période en 2018. Le solde global du Trésor inclut, en plus du déficit budgétaire, les soldes des Comptes d'affectation, hors fonds de régulation, des opérations budgétaires et des Interventions du Trésor public.

TOURISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE:

Les avancées enregistrées par l'Algérie soulignées au Zimbabwe

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a mis en avant, mardi au Zimbabwe, les avancées enregistrées par l'Algérie en matière de tourisme, de développement durable et de protection de l'écosystème, a indiqué un communiqué du ministère.

Prononçant une allocution à la 2e journée des travaux du sommet économique de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour l'économie de la faune, M. Benmessaoud a indiqué que l'Algérie «dispose d'énormes potentialités dans le domaine de la faune, et ce grâce à son climat et son écosystème varié», soulignant

que les autorités «ont procédé à la mise en œuvre d'une politique fondée sur une législation spécifique et un programme d'action qui garantit sa préservation et son développement, en impliquant l'ensemble des acteurs.

Le ministre a expliqué, dans ce sens, que l'Algérie avait mis en place la stratégie et le plan d'action nationaux de la biodiversité (SPANB) (2016-2030), ayant pour thème «La biodiversité pour le développement socioéconomique durable et l'adaptation aux changements climatiques», soulignant que cette stratégie visait à «promouvoir les ambitions socioéconomiques et environnemen-

tales». L'Algérie a mis en place le plan national pour le développement touristique (horizon 2030) qui «définit la politique de l'Etat visant à créer une destination touristique de choix dans le cadre du principe de durabilité pour la préservation de l'environnement et des grands équilibres de l'écosystème, ainsi que la valorisation par l'Etat des fondements culturels, patrimoniaux et environnementaux au profit des touristes», a-t-il estimé.

Outre les rencontres tenues avec nombre de ministres participants, M. Benmessaoud a rencontré, en marge des travaux de ce sommet, la ministre de

l'Environnement, du Tourisme et de l'Industrie hôtelière du Zimbabwe, avec laquelle il a évoqué «le renforcement des relations de coopération entre les deux pays».

Le sommet s'est déroulé en présence de plusieurs chefs d'Etats, ministres et experts africains et internationaux dans le domaine de l'environnement, du tourisme et de l'économie, et ce afin d'examiner les moyens de réaliser des acquis économiques en terme de faune et de promouvoir les ressources touristiques, tout en préservant l'environnement.

APB

BEA:

Un nouveau département pour accompagner les autres secteurs hors hydrocarbures en matière d'exportation

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) accompagnera dorénavant les secteurs hors hydrocarbures dans les opérations d'exportations à la faveur d'un nouveau département créé récemment, a appris l'APS de la chargée de communication de cette institution financière, Djamilia Aguendil.

S'exprimant en marge du 6^{ème} Symposium de l'AIG, organisé en début de semaine à Oran, la responsable a précisé à l'APS que la BEA qui est une banque créée et dédiée exclusivement pour accompagner les entreprises dans le secteur des hydrocarbures, élargira son portefeuille en proposant d'accompagner les autres secteurs d'activités dans les opérations d'exportations.

«Nous accompagnons depuis plus de 50 ans le Groupe Sonatrach dans ses opérations d'exportations. De par cette expérience que nous avons acquise, nous ouvrons la porte à tous les secteurs confondus voulant faire de l'exportation», a-t-elle précisé. Un départe-



ment spécial de conseil et d'orientation dédié à l'exportation, vient d'être créé par cette banque dans le but d'accompagner et d'orien-

ter les clients sur les différentes solutions et procédures dédiées à l'exportation. «Nous avons une bonne expérience dans l'exporta-

tion. Nous disposons les moyens et les compétences de le faire avec d'autres secteurs autres que celui des hydrocarbures. Toutefois, des opérateurs ne le savent pas encore ou ils ne sont pas beaucoup informés. C'est là qu'intervient le rôle du nouveau département», a estimé Mme Aguendil. Lors de son passage au stand de la BEA dans l'exposition organisée en marge des travaux du symposium de l'AIG, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, avait appelé les responsables de la BEA, à booster et à intensifier l'accompagnement dans le volet exportations principalement en matière de dérivées des hydrocarbures, rappelle-t-on.

RELANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE:

Benbitour plaide pour la création de 15 pôles régionaux de développement

L'économiste et ancien chef du gouvernement, Ahmed Benbitour, a plaidé, mardi à Tizi-Ouzou, en faveur de la création de 15 pôles régionaux de développement et d'investissement qui permettront de valoriser les ressources et potentialités de chaque région et de «décentraliser la décision d'investissement».

M. Benbitour a expliqué que la création de ces pôles régionaux, qui représenteront les 15 départements qui existaient à l'indépendance, permettra de «décentraliser la décision d'investissement. Elles seront dotées de fonds d'investissement, de banques d'affaires, de bureaux d'études. Une monographie de ces pôles qui définira les priorités d'investissement dans chaque région en définissant ses capacités et ses atouts, ce qui permettra d'avoir tous les instruments nécessaires du développement», a-t-il précisé au cours du «Forum citoyen», lancé par Malek Amirouche gérant de l'entreprise d'organisation des événements culturels, économiques et scientifiques (EMEV). M. Benbitour qui a souligné «la nécessité absolue de changer tout le système économique» adopté jusque-là par l'Algérie, a insisté sur «l'importance d'accélérer le processus de reprise économique nationale».

Pour réussir cette transition économique, il a préconisé de «poursui-

vre la limitation des dépenses et de se doter d'outils d'étude et d'analyse performants».

Ces outils, a-t-il expliqué, se résument en quatre hauts commissariats dédiés à la prospective et aux politiques énergétiques, à l'écriture des feuilles de routes des réformes, à l'éducation citoyenne et à la promotion des compétences nationales. M. Benbitour a précisé qu'il s'agit de régions économiques et non pas de régions administratives.

«Je précise qu'il s'agit bien de pôles régionaux d'investissement et de développement et non pas de régionalisme au sens administratif.

Le nombre de 15 régions peut être maintenu comme il peut être revu à la baisse ou à la hausse selon les spécificités économiques régionales», a-t-il affirmé. Pour pouvoir faire face aux menaces de l'environnement économique international, a-t-il argumenté, «il faut de nouveaux profils dans la gouvernance des Etats et qu'il y ait des gouvernants qui soient capables d'innover et d'adopter de nouvelles stratégies et de promouvoir de nouvelles politiques en phase avec les nouveaux rapports de forces dans la géostratégie mondiale».

Lors des débats et en réponse à des questions de l'assistance sur le mouvement populaire «Hirak», Ahmed Benbitour a observé que celui-ci a

réalisé des acquis en éliminant, au moins durant les marches, les maux dont souffrait la société avant le 22 février et qui sont, entre autres, «la perte de la morale collective, l'individualisme et le fatalisme».

«Le 1^{er} novembre 1954 a ramené la Révolution pour l'indépendance nationale. Le 22 février est une révolution de la citoyenneté et celle-ci, si elle réussit aura des effets positifs très importants en Algérie et dans les pays de la région», a-t-il indiqué.

«La réussite du Hirak interviendra le jour où il aura la capacité de négocier le mode de changement avec le système. Ce mouvement qui refuse toute représentativité a besoin de sortir de l'horizontalité pour aller vers une espèce de leadership qui soit capable de négocier en son nom de ce changement du système, car sinon on ira vers un échec total», a-t-il considéré. A une question sur la possibilité de récupérer les devises déposées dans des banques à l'étranger par des responsables impliqués dans des affaires de corruption, M. Benbitour a observé que «cet argent, qui ne doit pas représenter une somme importante, est placé dans des comptes aux noms de personnes, ce qui rend la procédure très difficile.

Il faudrait que lors de procès, les juges exigent des concernés de rapatrier cet argent».

ALGÉRIE-ITALIE: Contrat gazier algéro-italien: Renouvellement pour 10 ans à raison de 3 milliards m³/an

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach a signé, hier à Alger, un accord avec le groupe énergétique italien «Ente nazionale per l'energia elettrica» (ENEL) pour le renouvellement de leur contrat de vente/achat de gaz naturel pour une durée de dix (10) ans.

L'accord a été paraphé par le vice-président de Sonatrach, en charge de l'activité commercialisation, Ahmed Mazighi, et par le directeur commercial du groupe ENEL Claudio Machetti, en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi.

Étalé sur huit (8) ans avec deux (2) ans supplémentaires optionnelles, ce contrat assure à l'Italie un approvisionnement de 3 milliards de m³ par an, par Sonatrach.

Présent à la cérémonie de signature, le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a indiqué que la conclusion de cet accord est «le fruit des efforts de Sonatrach qui consacre, depuis des années, beaucoup d'énergie et de ressources à la problématique du renouvellement de ses contrats gaziers de long terme».

Rappelant la signature le 16 mai dernier d'un nouveau contrat de vente/achat de gaz naturel avec l'autre groupe italien «ENI», étalé sur dix (10) ans à raison de neuf (09) milliards de m³/an, M. Hachichi a souligné que ces deux accords permettent à Sonatrach d'assurer un nouveau remplacement de douze (12) milliards de m³/an de gaz au profit



de l'Italie pendant une dizaine d'années à partir de 2020». A cet effet, il a également estimé que «grâce à ce nouveau contrat, Sonatrach pourra maintenir et consolider sa place comme fournisseur fiable de l'Italie».

Il a ajouté que cette signature est aussi une reconnaissance du rôle de Sonatrach en tant que fournisseur «fiable» de gaz à l'Europe du Sud. Pour sa part, M. Machetti a estimé

que la signature de ce nouveau contrat est «une continuité de l'histoire qui a commencé en 1991, soit presque 30 ans de relations, entre Sonatrach et ENEL». Affirmant que l'Algérie demeure le principal fournisseur de gaz naturel pour ENEL, M. Machetti a tenu à «remercier» Sonatrach, qui a, a-t-il estimé, «compris» les changements survenus dans les marchés gaziers italien et européen.

ALGÉRIE - FRANCE - ESPAGNE: Clôture du jumelage institutionnel pour renforcer les capacités de la Protection civile

Le jumelage institutionnel Algérie-France-Espagne, portant sur le renforcement des capacités des services de la Protection civile algérienne, a permis de déboucher sur des résultats «probants», ont indiqué les différents partenaires de ce jumelage, dont la cérémonie de clôture a eu lieu mardi à Alger. «Toutes les actions prévues dans le contrat ont pu être réalisées.

Elles ont contribué à renforcer les actions de la Protection civile engagées par le ministère de l'Intérieur», ont affirmé les responsables des institutions partenaires de ce jumelage, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

Ce jumelage a été mis en œuvre par la Direction générale de la Protection civile et un consortium européen, constitué par la Direction générale française de la Sécurité civile et de la Gestion des crises, et de la Direction générale espagnole de la Protection civile et des urgences.

Les résultats obtenus «ont d'ores et déjà porté leurs fruits en termes d'organisation, de restructuration et de formation et il convient désormais de s'inscrire dans la continuité afin d'entretenir et de maximiser les apports de ce jumelage et l'impact de ces

changements», a-t-on signalé. «Cette coopération a servi à concrétiser la volonté commune d'instaurer l'échange et le dialogue», a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Amine Deramchi, exprimant sa «satisfaction» quant aux résultats réalisés.

Il a relevé que l'Algérie «a démontré sa capacité d'ouverture et son engagement à coopérer sur la base d'une dynamique d'échange commune», exprimant, en outre, l'ambition de l'Algérie à «réaliser le développement durable en relevant les différents défis». De son côté, le Directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelef, a fait savoir que le jumelage entre les trois institutions a permis la réalisation de plusieurs actions, notamment la formation intensive et l'appui aux compétences pour «maîtriser au mieux la gestion des crises».

Pour sa part, le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, a attribué le «succès» de ce jumelage à l'engagement des éléments de la Protection civile algérienne, ajoutant que la coopération entre l'Algérie et l'UE est devenue la «plus intense» parmi les pays du Sud de la Méditerranée.

Il a rappelé que cette coopération a été institu-

tionnalisée en 2016 par la signature d'un accord entre la Protection civile algérienne et la Commission européenne en charge des questions humanitaires et de la Protection civile, précisant que qu'un tel accord est le premier conclu entre l'UE et l'un de ses voisins du Sud, témoignant de la «réputation» de la Protection civile algérienne «reconnue en Europe et dans toute la région». «L'UE et l'Algérie ont inscrit la Protection civile dans leurs priorités de partenariat et se sont engagées à œuvrer pour la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles et aux risques technologiques et écologiques, notamment en appuyant et en renforçant leurs capacités en matière d'alerte précoce de veille, de préparation et de gestion à travers la coopération entre les entités en charge de la Protection civile», a-t-il relevé.

De son côté, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, a salué la coopération trilatérale en matière de Protection civile entre l'Algérie, la France et l'Espagne, proposant de réfléchir à «un programme spécifique d'assistance à la lutte contre les feux de forêts», rappelant que la France «développe un partenariat avec l'Algérie depuis plus de 20 ans». L'ambassadeur espagnol, Fernando Moran, Calvo-Sotelo, a mis en exergue, lui aussi, «les résultats positifs

obtenus à travers le jumelage, tout en évoquant, par la même occasion, la coopération bilatérale en matière de Protection civile entre son pays et l'Algérie, consacrée par l'accord signé à Alger en janvier 2013 et qui a déjà obtenu des «résultats visibles importants», s'est-il félicité. Le jumelage institutionnel algéro-UE (France-Espagne), intitulé «appui au renforcement des capacités des services de la Protection civile», a débuté en 2017 pour une durée de 24 mois et avait pour objectifs d'accompagner la Protection civile dans le renforcement de ses capacités dans le cadre de la sauvegarde des personnes, des biens, de l'environnement et de la sécurité des populations, ainsi que dans l'amélioration qualitative de ses prestations.

Financé par l'UE à hauteur de 1,5 million d'euros, ce jumelage institutionnel a mobilisé 148 experts français et espagnols pour 794 journées d'expertise et de formation.

Au total, 1.439 officiers-cadres de la Protection civile algérienne ont été formés, 6 visites d'études au profit de 40 officiers ont été effectuées en France et en Espagne et 89 rapports d'experts enrichis d'importantes recommandations et autres axes d'amélioration ont été livrés à la Protection civile, ainsi qu'une multitude d'exercices pratiques réalisés.

41^E SESSION DE LA FAO: Investir dans l'agriculture durable et résiliente



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a appelé lors de la 41^e session de la conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome (Italie), à l'investissement dans la agriculture durable et résiliente, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Agriculture.

L'agriculture étant désormais un créneau d'investissement fructueux à même d'ouvrir de larges perspectives pour la promotion de nos communautés rurales et l'amélioration des conditions de vies, il est important d'investir dans l'agriculture durable et résiliente, a déclaré M.

Omari lundi lors des travaux de la 41^e session de la conférence de la FAO, qui s'étale du 22 au 26 juin en cours à Rome (Italie). Il a souligné, dans ce sens, qu'un tel investissement est dicté non seulement par l'impératif de garantir la sécurité alimentaire et de circonscrire les foyers de la pauvreté, mais également par la nécessité de revitaliser les zones rurales en les connectant à un monde en mutation accélérée à travers l'implication efficace et efficiente de leur population, notamment la femme rurale et les jeunes.

Se félicitant de «la véritable mobilisation» qu'a connu dernièrement l'Algérie en matière de développement durable, notamment à travers la stratégie de développement rural et agricole, initiée par l'Etat, et qui a permis «l'augmentation de la production nationale, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la préservation des écosystèmes», il mis en avant les changements «positifs» enregistrés dans ce sens.

Le ministre a cité, à ce propos, la réalisation d'infrastructures à travers l'ouverture de voies, l'alimentation en eau potable, en gaz naturel, en électricité et en fibre optique sur plusieurs milliers de kilomètres et la construction d'écoles, de centres sanitaires, ainsi que les subventions pour la construction de logements ruraux et la lutte contre le chômage à travers la création de plus de 12.000 projets de proximité pour le développement rural.

Rappelant que l'intégration des jeunes et de la femme rurale dans la vie active et leur contribution au développement des territoires étaient au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, le ministre a évoqué les opportunités d'emploi offertes dans le cadre de la promotion de l'investissement public et privé, destiné à la modernisation des exploitations, des fermes d'élevage et des fermes aquacoles, à l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques et forestières et au développement des industries alimentaires. M. Omari a expliqué, en outre, que l'approche adoptée par l'Algérie était basée sur la libération de l'initiative, la mutualisation des moyens disponibles et la conjugaison des efforts afin d'ériger l'Agriculture, le développement rural et de la pêche en secteur stratégique et structurant de l'économie nationale et de consacrer son rôle pivot dans la réalisation de la sécurité alimentaire, «fondement de la souveraineté nationale».

A ce propos, le représentant de l'Algérie à ces travaux a estimé que la conjugaison des efforts pour faire face aux causes sous-jacentes de l'exode massif, notamment dans les zones rurales, «nous interpelle sur la nécessité de reconsidérer ces problématiques à travers le renouvellement des programmes et l'activation des innovations».

Il a mis en avant, dans ce sillage, l'importance de la solidarité de la communauté internationale avec les pays les plus exposés au risque et les sociétés les plus vulnérables en termes de savoir et de compétences scientifiques et techniques en matière d'agriculture et de pêche, et de changements climatiques.

A cet effet, le ministre a évoqué le soutien technique et scientifique que peuvent apporter les agences onusiennes, et à leur tête la FAO pour la sédentarisation et la prospérité dans les zones rurales.

L'attachement actuel à la mise en œuvre du programme de développement à l'horizon 2030 et les défis de l'heure, à l'instar des changements climatiques et des crises socio-économiques, exigent de la part de tous membres de la FAO de poursuivre le travail ensemble pour parvenir à des solutions idoines, d'autant que la faim, la pauvreté et la malnutrition continuent à menacer de nombreuses régions dans le monde, et sont davantage aggravées par l'insécurité engendrée par les conflits internes et les guerres, a-t-il dit à la fin, ajoutant que ces crises aggravent, à leur tour, le fléau de l'immigration, qui est un obstacle majeur au développement durable.

ÉTÉ

Oran : lancement d'une campagne de lutte contre l'exploitation illégale des plages dans la daïra d'Aïn Turck

Les autorités locales administratives et sécuritaires de la daïra d'Aïn Turck (Oran) ont lancé une opération de lutte contre l'exploitation illégale des plages.

Les propriétaires proposant des parasols, des tables et des chaises sont sommés de respecter la réglementation en vigueur dans ce domaine.

Cette opération sera généralisée au niveau de toutes les plages de la daïra fréquentées par les estivants de la wilaya et d'autres régions durant la saison estivale, a-t-on indiqué.

A chaque saison estivale, des dépassements sont commis par des jeunes exploitant illégalement les plages d'Oran et les autorités locales rappellent à chaque fois avant le lancement de la saison estivale la gratuité des plages permettant aux estivants de disposer librement sans être contraints à louer des tables, des chaises et des parasols à des prix élevés, a-t-on souligné.

A noter que des jeunes exploitant les plages d'Oran n'ont pas respecté les instructions des autorités locales aux premiers jours de l'ouverture officielle de la saison estivale et des estivants se sont plaints de cette situation.

Des citoyens d'Oran ont déploré la situation des plages en raison notamment de l'accumulation de débris, la jugeant «inacceptable».

Les services concernés de la wilaya tentent de remédier à cette situation en ouvrant une ligne nouvelle verte au niveau de la cellule de protection de l'environnement du cabinet du wali, pour l'accueil des doléances et des préoccupations des citoyens concernant les prestations offertes lors de cette saison au niveau des plages et les lieux de repos et de cure, selon un communiqué publié mardi sur les réseaux sociaux (Facebook).

SAISON ESTIVALE À MOSTAGANEM: 137 structures d'accueil offrent 24.000 lits aux estivants

Pas moins de 137 structures d'accueil offrant 24.219 lits sont à la disposition des estivants dans la wilaya de Mostaganem au titre de la saison estivale 2019, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Les capacités d'accueil des résidences, camps, centres de vacances et auberges de jeunes ont été renforcées par 4.837 lits nouveaux après la mise en service de 30 structures, a-t-on fait savoir.

Le wali de Mostaganem, Mohamed Abdennour Rabhi, qui a présidé mardi l'ouverture solennelle de la saison estivale à la plage de Stidia (20 km de l'ouest de Mostaganem), s'est enquis des opérations de nettoyage des plages et des conditions d'accueil et sécurité des estivants.

A cette occasion, un exercice a été effectué par le dispositif de surveillance des plages relevant de la protection civile simulant le secours, le sauvetage d'un noyé et le coup d'envoi d'un programme juvénile et sportif a été donné comportant 139 activités nationales, régionales et locales.

M. Rabhi a également mis en service un hôtel et une résidence touristique réalisés dans la zone d'expansion touristique (ZET) de Sablettes pour un coût d'investissement de 416 millions DA et une auberge de jeunes à la plage «La Crique» de Mazaghran (50 lits).

Selon les explications fournies par la directrice du tourisme et de l'artisanat, Maameri Hayat, cette saison a vu l'ouverture de 4 nouvelles pages dans les communes de Mazaghran, Benabdelmalek Ramdane, Forna et Mostaganem pour atteindre un nombre de 43 plages autorisées à la baignade dans la wilaya.

ORAN:

3 nouveaux centres de formation professionnelle ouvriront leurs portes en septembre

Trois nouveaux centres de formation professionnelle ouvriront leurs portes dans la wilaya d'Oran à partir de la prochaine session, en septembre 2019, a-t-on appris hier de la direction locale de la formation professionnelle.

Les trois centres sont situés dans les communes de Sidi El Bachir, Boufatis et Bethouia.

Ce dernier centre assurera, pour la première fois, une nouvelle spécialité celle du montage des voitures, a-t-on indiqué.

Dans ce contexte, le CFP «Chahid Moulay-Ahmed», à Oran, abrite depuis mardi des «Portes ouvertes» sur les nouveaux centres de formation destinés aux jeunes exclus du système scolaire et les possibilités qui lui sont offertes pour bénéficier d'une formation dans différents domaines en vue de leur intégration le monde du travail.

Cette manifestation «Portes ouvertes» sera clôturée jeudi par une cérémonie en l'honneur des 40 meilleurs stagiaires dans diverses spécialités. Elle se déroulera au niveau du même centre, selon la même source.

Pour rappel, la session de février dernier avait accueilli quelques 6.905 stagiaires dans les CFPA de la wilaya d'Oran et avait été marquée par l'ouverture de nouvelles spécialités répondant aux exigences du marché du travail et au développement économique dans le pays, en particulier dans les domaines de la fabrication de véhicules et de panneaux



solaires. Ces spécialités devraient permettre aux diplômés de bénéficier de postes de travail permanents au sein d'entreprises publiques et privées ou par le biais d'investissements personnels en tirant profit du soutien des différents dispositifs mis en place par l'Etat.

La Direction de la formation professionnelle a également conclu des accords

avec plusieurs institutions publiques et privées accordant aux stagiaires diplômés des CFPA des emplois directs en contrepartie de l'organisation de cours de formation spéciaux et de recyclage pour les travailleurs de certaines institutions à l'image des collectivités locales et la direction du tourisme, a-t-on rappelé de même source.

BLIDA:

Plus de 650 millions de DA pour des projets d'aménagement urbanistique à Chiffa

Une enveloppe de près de 651 millions de DA a été affectée à la réalisation de projets d'aménagement urbanistique dans la commune de Chiffa (à l'ouest de Blida), a-t-on appris, mardi, auprès d'un responsable auprès de cette commune.

La commune de Chiffa a affecté une dotation de près de 651 millions de DA (sur son budget d'équipement et d'aménagement) pour la réhabilitation de nombreux quartiers en son sein, a indiqué à l'APS le responsable du service des travaux publics auprès de cette commune, Messaoudi Mohamed, en marge d'une visite d'inspec-

tion du wali Youcef Chorfa, dans la localité. Il a signalé la destination de cette enveloppe à des projets de bitumage de voies d'accès aux cités et des entrées des villages, d'éclairage public avec la technique LED, de collecte des eaux de pluies et la réalisation de réseaux d'assainissement, entre autres.

Le responsable a cité parmi ces projets, déjà concrétisés, le bitumage de la cité Zedri Mahfoudh 4, sur une linéaire de 1.500 m, pour une enveloppe de 15 millions de da. A cela s'ajoute une opération de bitumage de l'entrée de la cité Kouadria, sur un linéaire de 750 m pour une

enveloppe de 6,7 millions de DA, outre la réalisation d'une voie d'évitement de l'entrée de la commune vers son centre pour 12 millions de DA. Une autre enveloppe de 47 millions de DA a été affectée par la commune de Chiffa, pour la réalisation de nombreux aménagements urbains en son sein.

Le projet lancé en septembre 2017 a connu un arrêt pour des raisons techniques, avant d'être relancé, «dans l'attente de sa réception dans les prochains jours», a indiqué M.Messaoudi.

Une autre opération pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement de la cité

«Kouadria» et du village «Ahl Oued Thenia» a été lancée au début du mois courant, avec un délai de réalisation fixé à quatre mois.

Lors de son inspection de projets au niveau de cette commune, le wali de Blida a annoncé l'affectation à son profit de deux enveloppes, sur le budget initial de la wilaya. La première de 10 millions de DA, destinée au réaménagement de la cité «Karés», et des 450 logements, au moment où la seconde enveloppe de 140 millions de DA servira à la réalisation d'une polyclinique, qui a longtemps constitué une revendication des habitants de la localité.

AGRICULTURE- MILA:

Une production prévisionnelle de 3,3 millions de quintaux de céréales attendue (DSA)

Une production prévisionnelle de l'ordre de 3,3 millions de quintaux de céréales est attendue cette année dans la wilaya de Mila, au terme de la saison moisson-battage, lancée mardi dans la ferme pilote du chahid Youcef Mourad, dans la commune de Chelghoum Laid, selon les estimations des services agricoles.

Les données préliminaires indiquent que la production de céréales de cette année sera «abondante», a estimé à cet effet, Messaoud Bendridi, directeur des services agricoles (DSA) au cours des explications fournies sur les lieux aux autorités locales, soulignant que la superficie emblavée a dépassé les 114.800 ha, comparativement à la saison précédente, où la surface dédiée à la culture des céréales était de 109.700 ha.

L'extension de la superficie agricole consacrée à la production des céréales, ainsi que la pluviométrie «considérable»

enregistrée dans cette région, ont contribué à assurer un meilleur rendement cette année, dans la filière céréalière, a expliqué le responsable.

Par ailleurs, la récolte prévisionnelle des légumes secs attendue cette année dans la wilaya de Mila dépassera la production de l'année précédente, notamment après l'emblavement d'une surface de 5.575 ha, dont la plupart a été réservée à la culture des lentilles, a fait savoir le DSA.

Les services agricoles de la wilaya de Mila tablent, par ailleurs, sur une production de plus de 74.524 quintaux de légumes secs, contre une récolte de 73.524 quintaux réalisée la saison précédente sur une superficie de 5.476 ha, a indiqué la même source.

Dans le cadre de l'actuelle campagne moisson-battage, des moyens conséquents ont été déployés, entre autres plus de 4.000 tracteurs ainsi que 8.076

accessoires et 617 moissonneuses batteuses, dont 37 engins mobilisés par la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS), a-t-on souligné de même source. De son côté, le chef de l'exécutif local, Mohamed Amieur, a déclaré à l'occasion, que les capacités de stockage de céréales dans la wilaya de Mila seront renforcées à la faveur de la réception «au mois d'août prochain» d'un nouveau silo réalisé dans la commune de Telghema, affirmant que toutes les mesures nécessaires ont été prises en vue d'accueillir la récolte céréalière et de faciliter le travail des agriculteurs.

Des mesures de facilitation et d'incitation des agriculteurs pour le renforcement de la production, ont été prises, en outre, en vue d'élargir les superficies irriguées, notamment l'attribution de permis de réalisation de forages destinés à l'irrigation.

RÉDUCTION DES DÉCÈS MATERNELS: Une rencontre nationale des équipes d'audit à Alger

Une rencontre nationale des équipes d'audit des décès maternels se tient, depuis hier à Alger, avec pour enjeu essentiel «l'amélioration des données pour sauver des vies», indique, dans une fiche technique le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Cette journée, organisée conjointement par l'Institut national de la Santé publique (INSP) et les agences des Nations-Unies (UNFPA, UNICEF et OMS), a pour objectifs le «perfectionnement et la mise à niveau» de ces équipes d'audit, «l'amélioration» de l'opération de collecte «audit» et la qualité des données recueillies, «l'engagement de la réflexion sur la recherche active des décès maternels» ainsi que «l'identification des problèmes entravant le travail» de ces équipes, précise la même source.

«Cette rencontre sera également l'occasion pour sensibiliser d'avantage les équipes d'audit et, à travers elles, l'ensemble des intervenants sur l'importance de ces dispositifs et de souligner toute la nécessité de disposer de données précises, sûres et fiables pour des mesures efficaces et pertinentes contribuant réellement à la réduction de la mortalité maternelle dans notre pays», est-il ajouté.

Aussi, «toutes les insuffisances» relevées par le Comité d'experts devront être «révélées aux équipes d'audit et examinées de près en vue de leur amélioration, l'amélioration des données pouvant «sauver des vies», souligne le communiqué, citant d'autres objectifs assignés à cette rencontre.

Il s'agit de la «mise à niveau» des personnels, «la réduction des délais et de réalisation des déclarations de l'audit et de transmission de questionnaire ainsi que l'initiation de la recherche active».

«En Algérie, les programmes de lutte contre la mortalité maternelle et infantile, constituent une priorité de santé publique.

Durant les deux dernières



décennies, le secteur de la Santé s'est engagé à mettre en place un processus de réduction de la mortalité maternelle», souligne le même document, citant, entre autres actions engagées dans ce sens, l'instauration, en 2013, de la Déclaration obligatoire des décès maternels.

Depuis, un total de 2257 décès maternels ont été notifiés en Algérie, dont 1661 ayant fait l'objet d'une enquête d'audit, soit 73,6 %, fait-on savoir.

Celle-ci, est-il rappelé, a été «consolidée» par la mise en place, en 2014, de l'Audit des décès maternels dont l'objectif est d'identifier les facteurs pouvant éviter un décès maternel et ce, tant pour ce qui relève de la qualité et de l'organisation des soins que des compétences des prestataires».

En outre, et depuis son installation officielle en 2015, le Comité d'experts chargé de l'audit des décès maternels (CECADAM), a tenu près de 40 réunions et experti-

tisé plus de 450 cas de décès, indique-t-on.

«Plus récemment, il s'est doté d'un Plan national de réduction accélérée de la mortalité maternelle pour la période 2015-2019 qui traduit également l'engagement de l'Algérie aux initiatives régionales, notamment la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA)», est-il ajouté.

Enfin, la loi n 18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé, oblige dans son article 73, tous les professionnels de la santé à «déclarer la femme enceinte et l'inscrire dès le troisième trimestre de grossesse, selon son choix, auprès d'une maternité publique ou privée».

Il est à noter, enfin, la participation de quelques 160 personnes à cette rencontre, dont 96 enquêteurs des équipes d'audit des 48 wilayas aux côtés de 48 coordinateurs, des experts du Comité d'audit ainsi que des représentants des Agences onusiennes.

ALGER: Arrestation d'un repris de justice pour vol d'une quantité de bijoux dans un domicile à Bouzaréah

Les services de la Sûreté nationale d'Alger ont arrêté récemment un individu impliqué dans le vol d'une quantité de bijoux précieux dans le domicile d'un citoyen, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services.

Les services de Sûreté urbaine relevant de la circonscription administrative de Bouzaréah ont arrêté un suspect dans l'affaire de vol d'objets précieux dans le domicile d'un citoyen, à savoir: deux (02) ceintures dorées, huit (08) bracelets, deux (02) bagues, deux boucles d'oreilles et un (01) téléphone portable, a précisé la même source.

La victime a déposé une plainte auprès des services de la Sûreté urbaine de Bouzaréah concernant le vol de certains objets de valeur à son domicile lors de son absence.

Les éléments de la police ont lancé leur enquête, par le constat du lieu du crime qui leur a permis de rassembler assez de données scientifiques pour identifier l'auteur (un repris de justice). Après délivrance d'un mandat de perquisition du domicile du mis en cause, ce dernier a été arrêté.

Poursuivant les investigations en vue d'établir les preuves du crime, les services de la Sûreté ont démontré que le suspect était bien sur le lieu du vol.

Devant les preuves retenues contre lui, celui-ci a inculpé tous les faits qui lui étaient reprochés.

Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention préventive, ajoute la même source.

TINDOUF: Réception prochaine de nouvelles structures relevant de la Justice et de la Sûreté nationale

De nouvelles structures relevant des secteurs de la Justice et de la Sûreté nationale vont être réceptionnées cette année dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Le nouveau siège de la Cour de justice, dont les gros travaux ont été achevés, les travaux secondaires sont à 95% et les aménagements extérieurs et raccordements aux VRD à 45%, sera livré avant la fin de l'année en cours, d'après les explications fournies par les chargés du projet au wali de Tindouf lors de sa récente inspection du projet. Couvrant une superficie de 8.000 m2, dont 4.230 m2 bâtis, le projet comprend trois (3) salles d'audience, des salles de réunions, une quinzaine de bureaux et autres servitudes, en plus de trois résidences pour les magistrats, ont précisé les responsables de la direction locale du Logement et des Equipements publics.

La Sûreté nationale réceptionnera bientôt, pour sa part, le siège de la sûreté de wilaya, actuellement en voie de finalisation de ses travaux secondaires, ainsi qu'un centre médico-social, réalisé à 95% et regroupant notamment des salles de soins et de contrôle médical, une pharmacie et un pavillon administratif. Elle réceptionnera aussi, avant la fin de l'année, un célibatium pour les éléments du corps de la Police, dont les travaux de réalisation sont à 85% d'avancement, a-t-on aussi fait savoir.

M'SILA: Saisie de plus d'une tonne de viandes blanches impropres à la consommation

Plus d'une tonne de viandes blanches impropres à la consommation a été saisie à M'sila par les éléments de la Gendarmerie nationale, a annoncé hier la cellule de communication de ce corps constitué.

Cette quantité, composée de 976 kg de poulet et 100 kg d'abats, a été saisie cette semaine lors d'une opération de contrôle ciblant un commerçant de viande blanche activant au marché de fruits et légumes d'El Kouidia, au chef lieu de la wilaya, a-t-on précisé, expliquant que les résultats d'analyses effectuées sur des échantillons de la marchandise saisie ont révélé que la viande était avariée. Cette opération a permis également l'arrestation de deux personnes âgées de 36 et 38 ans, a signalé la source, ajoutant que la quantité saisie a fait l'objet de destruction. Les deux personnes arrêtées ont été écrouées sur ordre du procureur de la République près le tribunal de M'sila, a-t-on conclu.

APs

AIN DEFLA: Trois dealers arrêtés

Salim Ben

Les services de la police de la BMPJ de Khemis Miliana, ont réussi à paralyser les activités de trois frères âgés de 26 à 31 ans, soupçonnés d'être impliqués dans le commerce de stupéfiants et de substances psychotropes.

Cette arrestation était d'une grande réussite grâce à un plan d'action mis en place par les éléments de la BMPJ au cours de la semaine passée, lorsque les trois frères étaient en possession de la drogue et psychotropes, en plein jour et vendaient leur marchandise au niveau du quartier cité jardin, au nord de la ville de Khemis Miliana.

Les policiers ont identifié et arrêté les trois jeunes concernées.

Suite à une fouille conformément aux procédures légales, une quantité de drogues estimée à 16 grammes, soit 04 comprimés hallucinogènes, a été saisie ainsi que des armes blanches interdites, dont une de



grande taille. Les trois frères arrêtés hier ont été traduits devant la justice de Khemis Miliana, où ils ont été placés en garde à vue.

Opération «coup-de-poing» de la gendarmerie et de la police

A l'occasion de la saison estivale, les services de la police et de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Ain Defla ont entamé au cours de cette semaine plusieurs opérations de coup de poing à travers les grandes villes, et ce, pour sensibiliser les gens, nettoyer certains

quartiers des malfaiteurs et identifier les voitures.

Le groupement de la Gendarmerie nationale et la direction de la Sûreté de la wilaya d'Ain Defla ont joint leurs moyens matériels et humains pour organiser des opérations coup-de-poing qui a concerné plusieurs quartiers et cités de la ville de Miliana, d'El Attaf et Khemis Miliana, ainsi que le chef lieu de la wilaya, visant à «traquer les noyaux durs de la criminalité sévissant dans ces villes».

Appuyés par la brigade canine, plus de 100 éléments des deux corps ont

pris part à l'opération enclenchée au cours de cette semaine à 18h et qui s'est poursuivie jusqu'à minuit.

Des lieux jugés assez sensibles ont été ciblés par d'impressionnantes rafles qui ont permis d'interpeller plusieurs personnes pour divers motifs, comme la détention d'armes blanches et de drogue. Selon les éléments des services de sécurité ayant pris part à cette opération, «Il ya lieu d'abord de garantir l'une des conditions les plus élémentaires, à savoir la sécurité des biens et des personnes.

Et c'est dans ce sillage assurément que cette opération, mise en œuvre par la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale trouve son écho» «La lutte contre les maux sociaux doit être continue, tout en essayant de trouver des solutions pour atténuer la misère sociale» diront les habitants du quartier Es-Salaam et Sidi Maamar, dans la ville de Khemis Miliana, ou les malfaiteurs font la loi.

USA San Francisco interdit la vente de cigarettes électroniques

San Francisco est devenue mardi la première grande ville américaine à interdire sur son territoire la vente de cigarettes électroniques, par un vote à l'unanimité de son conseil municipal.

L'ordonnance met en avant la nécessité d'agir face à la «hausse impressionnante» du vapotage chez les jeunes qui a des «conséquences significatives sur la santé publique».

Le texte adopté par les élus précise que pour être vendue à San Francisco - dans une boutique ou via internet - une cigarette électronique doit au préalable avoir reçu le feu vert de la FDA, l'agence sanitaire fédérale, or cette dernière n'en a approuvé aucune jusqu'à présent.

L'ordonnance s'applique aussi aux produits à base de tabac aromatisés mais elle ne punit pas la possession ou l'usage de cigarettes électroniques, contrairement à Singapour qui a mis en place une interdiction stricte de ces produits l'an dernier.

La maire démocrate de la très libérale ville californienne, London Breed, a d'ores et déjà fait savoir qu'elle ratifierait l'ordonnance sous dix jours.

Selon les dernières statistiques officielles, le nombre de jeunes Américains utilisant des cigarettes électroniques a augmenté d'un million et demi en 2018, mettant à mal des années de lutte contre le tabagisme dans les lycées et collèges.

Les autorités sanitaires critiquent notamment le leader du secteur pour le marché américain, Juul, accusé de laxisme face aux jeunes.

La start-up, dans laquelle Altria, le fabricant de Marlboro, a massivement investi fin 2018, a son siège à San Francisco.

Les cigarettes électroniques contiennent de la nicotine et d'autres produits, mais pas les substances des cigarettes traditionnelles reconnues comme cancérigènes.

Leur effet à long terme sur la santé est en cours d'étude.

Les fabricants arguent que pour les adultes déjà fumeurs et déjà dépendants à la nicotine, vapoter apporte un bénéfice de santé net.

Le texte adopté par San Francisco pour contraindre la cigarette électronique s'inquiète explicitement de l'exposition à la nicotine durant l'adolescence qui «peut endommager un cerveau en développement» et «aussi augmenter le risque d'une future dépendance à d'autres drogues».

TURQUIE: 10 migrants tués dans un accident de la route

Au moins 10 personnes ont été tuées et 30 blessées mercredi dans l'accident d'une fourgonnette transportant des migrants dans le nord-ouest de la Turquie, ont indiqué les autorités locales.

Le véhicule tentait d'échapper à un contrôle routier de la gendarmerie lorsqu'il est sorti de route pour finir sa course dans une boutique, a déclaré dans un communiqué le gouvernorat d'Edirne, province frontalière de la Grèce où s'est produit l'accident.

«Refusant d'obtempérer, le véhicule a pris la fuite à grande vitesse.

Il n'est pas parvenu à rester sur la route au niveau d'un rond-point et est rentré dans une boutique. Dix migrants ont perdu la vie et 30 migrants ont été blessés», a indiqué le gouvernorat. Les blessés ont été évacués en urgence vers des hôpitaux de la région, a indiqué l'agence de presse turque DHA.

La nationalité des victimes n'était pas connue dans l'immédiat.

Environ quatre millions de migrants et réfugiés se trouvent en Turquie, lieu de transit important pour les personnes en provenance du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique et qui veulent tenter d'entrer en Europe via la Grèce.

Il s'agit en grande majorité de Syriens, mais aussi d'Irakien et d'Afghans.

Un million de migrants étaient passés de Turquie en Grèce en 2015, provoquant une crise qui s'était conclue par un accord entre l'UE et Ankara ayant permis de réduire fortement le nombre de passages.

MÉTÉO: L'Europe étouffe sous la canicule

La canicule qui s'est abattue sur une grande partie de l'Europe va encore s'intensifier mercredi avec des températures de plus de 40 degrés sont attendues en France et en Espagne, avant un pic aujourd'hui et demain.

En Espagne, l'agence météorologique Aemet a placé hier en alerte orange (risque important) cinq provinces du nord, avec 42° C attendus dans la vallée de l'Ebre (nord-est).

L'alerte orange sera étendue aujourd'hui à un total de dix provinces du centre et du nord-est. La chaîne publique TVE a surnommé cet épisode de chaleur «la semaine de l'enfer». En France, les températures ont encore grimpé hier, avec des maximales comprises entre 35 et 39 C sur les deux tiers du pays, notamment dans le Sud et l'Est. L'organisme public Météo France évoque un «épisode sans précédent par son intensité et sa précocité depuis 1947». Il estime que des pics à 40 degrés «seront probablement atteints ponctuellement et des records mensuels voire absolus seront possiblement battus».

L'Allemagne n'est pas épargnée, avec un thermomètre qui pourrait monter jusqu'à 39 degrés dans le Sud-Ouest du pays, ainsi que dans le Brandebourg, la région entourant Berlin, où un feu de forêt a déjà ravagé 100 hectares depuis lundi. Si le record de 40,3 degrés enregistrés dans une petite ville de Bavière en août 2015 ne devrait pas être battu, celui des plus fortes chaleurs enregistrées un mois de juin, datant de 1947, risque de tomber, selon les spécialistes. Dans la capitale allemande, les animaux des deux zoos de la ville devaient être «douchés» mercredi. Les policiers de la capitale ont demandé à pouvoir travailler en short et chaussures ouvertes.

Venue du Sahara, cette vague de chaleur sans précédent pour un mois



de juin doit encore s'aggraver jeudi et vendredi. Caractéristique des canicules, les nuits sont également très chaudes par rapport à la normale. Avant ce pic, un record est tombé en Autriche, dans la région du Tyrol, avec un pic de 36,7 degrés enregistré mardi à Innsbruck. Du coup, les célèbres chevaux d'attelage qui tirent des fiacres dans la ville n'ont exceptionnellement pas été mis à contribution.

A Genève, où la barre des 35 degrés devrait être dépassée, le défilé de la Fête des écoles, prévu hier, a été annulé. Et au Luxembourg, les écoles resteront fermées. L'Europe de l'Est est elle aussi touchée: des tempêtes orageuses et des vents violents sont attendus dans la Lituanie voisine. Vingt-sept personnes se seraient noyées jusqu'à présent dans l'Etat balte en juin, où les

températures ont atteint un sommet inhabituel de 35,7 degrés. «Les températures mondiales augmentent en raison du changement climatique, et avec elles la probabilité qu'une vague de chaleur extrême se produise», souligne Len Shaffrey, professeur de sciences climatiques à l'université de Reading.

Selon l'Institut climatologique spécialisé de Potsdam, les étés les plus chauds en Europe depuis l'année 1500 ont tous été relevés au cours du XXI^e siècle. Par ordre décroissant: 2018, 2010, 2003, 2016 et 2002.

Alors que la France garde en mémoire la canicule de 2003 qui avait provoqué une surmortalité de 15.000 personnes, télévision et radio diffusent des messages de prudence, relayés dans les transports et sur les panneaux d'affichage.

TABAC - FRANCE: 75.000 décès par an à cause du tabac

Plus de 75.000 Français meurent annuellement à cause du tabac, a indiqué hier l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) dans un nouveau rapport.

L'estimation du nombre annuel de ces décès établie en 2015 prend en compte les principaux cancers liés au tabac (poumon, voies aérodigestives supérieures, etc.), les maladies respiratoires (dont les bronchites chroniques obstructives) et les maladies cardiovasculaires.

Ainsi, quelque 55 400 décès masculins et 19 900 décès féminins seraient imputables au tabac, principalement par cancers (46 445, dont 61 % du poumon), précise l'office qui ajoute qu'entre 2014 et 2017, la consommation quotidienne de tabac des 18-75 ans est à 27 % et concerne 30 % des hommes et 24 % des femmes.

Le coût social du tabac a été estimé à 120 milliards d'euros. En 2018, au collège, un élève sur cinq (21 %) a expérimenté la cigarette, contre 28 % en 2014 et la prévalence tabagique se maintenait en 2017 à un niveau élevé au regard des autres pays européens (33 % de fumeurs quotidiens de 15 ans et plus vs



24 % dans les autres pays). Par ailleurs, le rapport indique que 49.740 tonnes de tabac ont été vendues dans le réseau des buralistes en France, précisant que les ventes de cigarettes (80 % du marché) avec 40.232 tonnes) sont en recul de 9 %, tandis que, pour le tabac à rouler, le repli atteint 10 %. Conformément aux mesures du Programme national de lutte contre le tabagisme (PNLT), les prix du tabac ont fortement augmenté en mars 2018 et à nouveau en mars 2019 (de l'ordre de 10 % à chaque fois), l'ob-

jectif étant d'atteindre 10 euros le paquet en 2020.

En 2016, près de 70 % des fumeurs français se sont approvisionnés quasi exclusivement dans un bureau de tabac en France, alors qu'un fumeur sur cinq déclarait se procurer «toujours», «presque toujours» ou «souvent» ses cigarettes à l'étranger, notamment dans les pays limitrophes.

Le chiffre d'affaires généré par la vente de tabac s'élève à 19 milliards d'euros en 2018 et les services douaniers ont saisi 281 tonnes de tabac, un niveau record ayant été atteint en 2015 avec 630 tonnes. Concernant la consommation d'alcool, dont le coût social est estimé à 120 milliards d'euros, l'OFDT a recensé 41.000 décès par an (30.000 chez les hommes et 11.000 chez les femmes). Parmi ces décès, 39 % sont provoqués par des cancers, 24 % par des maladies cardio-vasculaires, 17 % par des maladies digestives, 13 % par des accidents ou des suicides et 7 % par d'autres causes. Le nombre de décès consécutifs à un accident de la route impliquant au moins un conducteur à l'alcoolémie illégale atteint 778 en France métropolitaine en 2017.

PANAMA-COSTARICA: Un séisme de 6,3 frappe le Panama et le Costa Rica

Un séisme de magnitude 6,3 s'est produit à la frontière entre le Panama et le Costa Rica vers minuit mardi, susceptible de provoquer des victimes et des «dégâts significatifs», a annoncé l'institut de géophysique américain USGS.

Le séisme a frappé à une faible profondeur de 10 km à une distance d'environ 2 km de la ville de Progreso au Panama, a précisé l'USGS. De son côté, le réseau sismologique national (RSN) de l'université du Costa Rica a annoncé un séisme de 6,7 mardi soir sur le territoire national, sans faire état de victimes ou de dégâts matériels, ont annoncé les autorités. Selon le

RSN, l'épicentre du séisme s'est situé à 11 km à l'est de Puerto Armuelles, localité panaméenne à la frontière avec le Costa Rica, à une profondeur de 31 km mardi à 23H23 locales (05H23 GMT mercredi). A San José, la capitale, le séisme a été fortement ressenti et a provoqué des chutes d'objets dans les appartements et les commerces. Selon le RSN, plusieurs répliques ont eu lieu, dont certaines d'une magnitude de 4,2 et 4,3. Le système d'alerte aux tsunamis du Costa Rica a écarté dans l'immédiat tout risque de phénomène de ce type.

URUGUAY: Démission du directeur des prisons après l'évasion d'un mafieux italien

Le directeur de l'Institut national de réhabilitation (INR), qui supervise le système carcéral en Uruguay, a démissionné mardi au lendemain de l'évasion spectaculaire d'un chef de la mafia italienne d'une prison de Montevideo.

Rocco Morabito, incarcéré depuis 2017 dans l'attente de son extradition vers l'Italie, s'est évadé dimanche soir avec trois autres détenus après avoir fait un trou dans le toit du bâtiment.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé dans un communiqué qu'il acceptait la démission d'Alberto Gadea, directeur de l'INR par intérim, et indiqué que des procédures administratives étaient en cours concernant le personnel de la prison.

Pour l'heure, le gouvernement ne s'est pas exprimé publiquement sur les conditions de la fuite de l'Italien, interpellé en 2017 en Uruguay où il vivait depuis 13 ans sous un nom d'emprunt.

En 2018, les autorités uruguayennes avaient donné leur accord pour une extradition.

Rapidement après l'annonce de l'évasion, le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, avait réclamé des «explications immédiates au gouvernement de Montevideo».

«Il est déconcertant et grave qu'un criminel comme Rocco Morabito, boss de la 'Ndrangheta (la mafia calabraise), ait réussi à s'évader d'une prison d'Uruguay où il était en



attente d'extradition vers l'Italie», avait-il ajouté. Rocco Morabito, 52 ans, était le numéro un dans la liste des mafieux recherchés par les autorités italiennes appartenant à la 'Ndrangheta. Recherché depuis 1995, il faisait l'objet d'une notice rouge d'Interpol pour avoir appartenu de 1988 à 1994 à une organisation criminelle de trafic international de drogues.

Il avait été arrêté en septembre 2017 dans un hôtel de Montevideo.

Il vivait depuis 13 ans dans la station balnéaire huppée de Punta del Este, à 140 km de la capitale.

Il avait obtenu en 2004 des papiers uruguayens en présentant un passeport brésilien au nom de Francisco Capeletto.

Condamné par contumace par la justice italienne à 28 ans de prison, une peine portée par la suite à 30 ans de réclusion, il avait finalement été repéré après avoir inscrit sa fille au collège sous sa réelle identité.

TUNISIE: 7 émigrés clandestins interpellés au large des côtes est du pays

Les gardes maritimes tunisiens ont déjoué une tentative d'immigration clandestine depuis des côtes tunisiennes vers l'Italie, a indiqué le ministère tunisien de la Défense mardi soir dans un communiqué.

«Au total, sept Tunisiens âgés de 20 à 30 ans ont été arrêtés à bord d'une embarcation de pêche», peut-on lire dans le communiqué.

Cette tentative clandestine a été détectée au large de la province côtière de Monastir, dans l'est de la Tunisie.

Passés aux aveux, les individus interpellés ont confirmé qu'ils avaient tenté de se rendre illégalement en Italie depuis la côte de Sayada dans la province de Monastir.

Les autorités compétentes prendront les mesures nécessaires à l'encontre de ces immigrés clandestins, précise le communiqué.

MIGRATIONS: Une ONG révèle la présence d'enfants migrants maltraités dans un centre de la police américaine

La visite d'une ONG dans un centre de la police américaine aux frontières accueillant plus de 250 enfants au Texas, qui a révélé un manque criant d'hygiène, des cellules surpeuplées et sans matelas a relancé le débat sur les conditions de détention des mineurs entrés illégalement aux Etats-Unis.

Le centre de Clint, près de la ville frontalière d'El Paso, a été vidé lundi de la majorité de ses détenus et 249 enfants devaient «être placés sous la garde» du ministère de la Santé, a indiqué mardi une porte-parole citée par CNN.

Une élue démocrate du Texas, Veronica Escobar, avait demandé des comptes la semaine dernière à l'agence en charge de la protection des frontières, après la révélation par l'ONG Human Rights Watch de la situation déplorable dans laquelle se trouvaient des enfants non accompagnés.

«Face à moi, l'enfant de trois ans a des nœuds dans les cheveux, une toux sèche, un pantalon plein de boue et des yeux qui se ferment de fatigue», raconte dans un communiqué Clara Long, membre de la délégation qui a visité le centre à Clint.

Arrêtés il y a trois semaines avec son grand frère de 11 ans, il ont été séparés de leur oncle majeur.

Selon l'ONG, les enfants détenus à Clint «n'ont pas d'accès régulier aux douches ou à des vêtements propres», certains ne se sont pas lavés «depuis des semaines», n'ont pas de savon et ont parfois des poux.

Quinze mineurs ont attrapé la grippe et dix ont dû être placés en quarantaine en raison de leur état de santé.

La semaine dernière, l'avocate du gouvernement avait expliqué devant un tribunal que le savon et la brosse à dent ne faisaient pas partie des conditions de détention «sûre et saine» prévues par la loi pour les mineurs isolés.

Ces déclarations ont provoqué un tollé.

D'anciens otages américains de pirates somaliens ou de talibans afghans ont assuré sur Twitter que même leurs geôliers leur avaient fourni de quoi se laver. La jeune élue démocrate Alexandria Ocasio-Cortez a dénoncé des «camps de concentration» gérés par une administration «fasciste».

FRANCE: Des associations dénoncent «la politique punitiv» du gouvernement dans les centres de rétention administrative

Une vingtaine d'associations dont la Cimade, Médecins du monde et Amnesty International ont dénoncé hier la «politique punitive» du gouvernement français envers les étrangers détenus dans les centres de rétention administrative (CRA).

«Des hommes et des femmes s'automutilent ou tentent de se suicider dans les CRA», lancent en préambule ces associations, dans une lettre envoyée au ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

Elles assurent que «deux hommes se sont donnés la mort dans ces lieux», évoquant aussi des grèves de la faim, des émeutes ou des tentatives d'incendie.

Ces actes sont selon elles «le résultat d'une politique inacceptable qui a conduit à une situation extrêmement alarmante»,

le gouvernement «banalisant la privation de liberté des personnes étrangères» de façon «inédictée».

Or, «les statistiques sont formelles : enfermer plus longtemps ne permet pas d'expulser plus», expliquent les signataires, pour qui cette politique «punitiv» maintient «fréquemment» des personnes enfermées alors qu'il n'existe «aucune perspective d'exécuter la mesure d'éloignement qui les frappe».

La lettre souligne aussi que «la prise en charge des troubles psychiques ne peut être assurée dans ces lieux qui, au contraire, les aggravent».

«Des personnes malades sont ainsi enfermées dans des «chambres de mise à l'écart», dénoncent les associations qui interviennent dans les CRA.

Selon elles, des per-

sonnes bipolaires, schizo-phrènes, paranoïaques, dépressives, mutiques, prises de crises de délire ou d'angoisse sont enfermées «alors que leurs pathologies sont parfaitement identifiées en amont».

Les associations demandent à M. Castaner de faire cesser cette «politique de tout enfermement», de proscrire «tout enfermement d'enfants en rétention», de protéger «les personnes malades» et de «mettre un terme aux pratiques illégales de l'administration».

L'enfermement d'enfants étrangers dans des centres de rétention administrative (CRA) doit rester «exceptionnel» et se dérouler «dans des lieux spécialisés» pour accueillir l'ensemble de la famille, a estimé mardi M. Castaner. La rétention des mineurs avait créé des ten-

sions jusque dans la majorité lors de l'examen du controversé projet de loi asile-immigration en 2018.

Début juin, la Cimade et d'autres associations ont publié un rapport qui soulignait «une détérioration des droits» des étrangers enfermés dans des CRA dans l'attente de leur éventuelle expulsion.

Selon le document, l'année 2018 «a été à nouveau marquée par un nombre élevé de familles avec enfants enfermées en rétention»: 1.221 enfants à Mayotte et 114 familles comptant 208 enfants en métropole.

Au total, 45.851 personnes ont été placées en rétention l'an dernier (dont 26.614 en métropole), contre 46.800 en 2017, soulignent ces associations, qui dénoncent un «usage quasi systématique de la rétention par de nombreuses préfectures».

COLOMBIE: Première hausse des homicides depuis la paix avec les Farc

Les homicides ont augmenté de 6,7% l'an dernier en Colombie, au plus haut depuis 2014, du fait d'un regain de violence de groupes armés qui ont émergé ou se sont renforcés suite au désarmement de l'ex-guérilla Farc, selon un rapport officiel publié mardi.

Dans son rapport annuel, l'Institut de médecine légale alerte sur «les nouvelles violences émergentes» qui «sont en train d'occuper les niches» et les zones où opérait la plus puissante rébellion du continent, transformée en parti politique après l'accord de paix de 2016.

Le texte fait état de 12.130 homicides en 2018 contre 11.373 l'année précédente pour une population de 45 millions d'habitants, soit 24,3 pour 100.000 habitants contre

23,1 l'année précédente, rompant ainsi avec «huit années durant lesquelles le nombre d'homicides baissait de façon constante».

La hausse de 2018 est la plus élevée depuis 2014 où 12.626 cas avaient été enregistrés.

«La violence a réapparu en force» dans les régions du Bas Cauca (nord-ouest), du Catatumbo (nord-est), du Putumayo (sud-ouest), du Cauca (sud-ouest) et du Nariño (sud-ouest), où se concentrent les plantations de coca, matière première de la cocaïne, et de marijuana, ainsi que les mines clandestines, notamment d'or, sources de financement pour les groupes armés, selon le rapport.

Les municipalités au taux d'homicide le plus élevé sont

celles où opèrent le Clan del Golfo, principal gang de narcos du pays formé par d'anciens paramilitaires d'extrême-droite démobilisés en 2006, ainsi que la guérilla de l'ELN et des dissidents des Farc entre autres.

Selon l'Institut de médecine légale, 91,3% des victimes sont des hommes, mais 28,47% des cas où ce sont des femmes, il s'agit de violence conjugale, le foyer étant le lieu où le plus de femmes sont tuées en Colombie.

Bien que le désarmement des Farc ait un temps contribué à faire diminuer les violences, la Colombie peine à sortir de plus d'un demi-siècle de guerre interne, qui a fait plus de huit millions de morts, disparus et déplacés.

PESTICIDES : TRAITER SES PLANTES, EST-CE SANS DANGER ?

Pesticides, engrais... De nombreux produits nous aident à garder nos plantes plus belles et plus longtemps. Mais ces produits ne sont-ils pas dangereux pour notre propre santé ?

Hélas si ! Fongicides et insecticides figurent depuis longtemps au banc des accusés, non seulement parce qu'ils dégradent l'environnement, mais aussi parce que leur utilisation est soupçonnée d'entraîner des conséquences extrêmement graves sur la santé. En plus de l'asthme qu'ils provoquent, ils semblent également impliqués dans la forte augmentation des cancers « hormono-dépendants » (sein, prostate, thyroïde) ainsi que dans ceux qui touchent les enfants (lymphomes cérébraux, tumeurs non-hodgkiniennes) et dans les leucémies.

Certes, les agriculteurs sont les plus exposés, tout comme les populations qui vivent à côté de grands épandages, et le niveau de risque n'a rien de comparable si l'on pulvérise une plante tous les trois ans, n'empêche qu'il vaut mieux s'en passer. Ne serait-ce que pour éviter d'accroître la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques dans lesquelles se déversent tous ces produits (90 % des rivières et 60 % des eaux souterraines sont contaminées).

Si l'on ne peut se résoudre à voir dépérir son aralia, au moins faut-il éviter d'acheter les produits les plus toxiques (croix noire sur fond orange). Il convient ensuite de prendre le temps de lire à fond les étiquettes et respecter à la lettre les recommandations : toujours porter des gants, ne jamais boire ni fumer, aérer au maximum et se rincer abondamment les mains, le visage et le cou après utilisation.

Les jardinerie proposent de plus en plus de produits alternatifs. Certaines, comme la chaîne Botanic, s'en sont même fait une spécialité.

SI LES INSECTICIDES SONT AUTORISÉS, N'EST-CE PAS QU'ILS SONT SANS DANGER ?

Ce serait trop beau ! Quelques dizaines de substances au moins sont avec certitude très dangereuses. Leur nocivité avérée sur les abeilles a fait suspecter de longue date une dangerosité comparable pour l'homme. Des travaux récents (publiés dans « Plos One » par Kimura-Kuroda) et coll) sont encore venus le confirmer. D'ailleurs, pour la première fois, en décembre dernier, l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) a elle-même reconnu que les insecticides de la famille des néonicotinoïdes « peuvent avoir une incidence sur le développement du système nerveux humain » et qu'une réévaluation des seuils acceptables d'exposition est justifiée. Plus généralement, l'agence estime que la procédure d'acceptation des pesticides devrait être révisée afin de rendre obligatoire la réalisation d'études évaluant la neurotoxicité de ces produits. Il était temps !

Depuis mai 2012, les agriculteurs peuvent faire reconnaître la maladie de Parkinson comme maladie professionnelle causée par ces traitements.

Par ailleurs, une expertise collective réalisée par l'Inserm en juin 2013 évoque « la présomption d'un lien entre l'exposition aux pesticides et la maladie d'Alzheimer », dont le risque serait multiplié par quatre. Une étude américaine (« Jama Neurology ») a aussi mis en évidence un lien entre l'exposition au DDT et le risque de développer une forme plus sévère de la maladie d'Alzheimer. Quand on sait que cet insecticide a été interdit depuis 1972, mais que les trois quarts des personnes qui y ont été exposées en ont encore dans le sang, les



inéquités sont légitimes.

Ce n'est pas tout. Des études ont prouvé que certains insecticides augmentent de 250 % le risque de diabète. Et d'autres, très nombreuses, ont mis en évidence l'impact sur la reproduction : baisse de la fécondité, augmentation des fausses couches et des naissances prématurées, anomalies de l'appareil sexuel des garçons dont les mères ont été exposées.

Qui n'a pas entendu parler non plus du scandale du chlordécone, cet insecticide organochloré utilisé de 1981 à 1993 pour traiter les bananiers ? On a découvert en 1999 qu'il était à l'origine d'une pollution importante en Guadeloupe et en Martinique. À certains endroits, les eaux souterraines en contiennent des taux 100 fois supérieurs à la norme, et on retrouve ce produit dans le sang de 90 % des femmes enceintes. Comment s'explique-t-il certains cancers exposent (myélomes multiples) ? Destinés à protéger les cultures des ravageurs, ces produits sont faits pour tuer, il ne faudrait pas l'oublier. En plus, les parasites développent des résistances qui rendent les insecticides rapidement moins efficaces. Alors, avouons que le risque n'en vaut pas la chandelle !

LES HERBICIDES SONT-ILS VRAIMENT NOCIERS ?

Parmi les produits phytosanitaires toxiques, les herbicides n'ont rien à envier aux insecticides. Nombre d'entre eux (comme le célèbre Lasso) contiennent notamment du benzène, reconnu cancérigène. Et qui n'a entendu parler du fameux Round up de la firme Monsanto, le plus vendu au monde, dont le principe actif, le glyphosate, ne semble pas plus bienveillant ? Mais les autres « familles » de dés herbicides

ne sont pas plus inoffensives. Les carbamates sont clairement cancérigènes (tumeurs de la prostate, du sang et de la peau notamment) et augmentent les cas de maladie de Parkinson : les phénoxyherbicides peuvent entraîner des morts fœtales, etc. En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer les effets toxiques.

COMMENT SE DÉBARASSER DES MAUVAISES HERBES AUTREMENT ?

Dans les plates-bandes
« C'est le plus facile, explique Viollette Egon, jardinière-paysagiste et expert jardins. Il suffit d'étaler une bonne couche de compost ou de feuilles : les mauvaises herbes ne passeront pas et l'on obtiendra en même temps un effet paillage permettant de réduire les arrosages. Précision importante : si des enfants de dés herbantent ont rendu le sol très compact, il faut l'aérialiser (appareil de sautoir) à l'aide d'une grelinette (sur une grosse fourchette), qui aéra la terre sans abîmer les racines.

POUR LES ALLÉES ET LES TERRASSES

« Nos aïeux y déversaient du gros sel au printemps, rappelle Brigitte Lapouge. Pas besoin d'en mettre beaucoup, ça stérilise de manière radicale. Mais il faut faire attention que la pluie ne le fasse pas ruisseler sur plantes et potager ! »

Autre option souvent évoquée par les jardiniers bio : l'eau bouillante. Efficace pour faire disparaître les mauvaises herbes au moment où elles pointent leur nez, le dés herbage thermique n'est cependant pas parfait. Pour les grandes allées, les allers-

retours avec la bouilloire sont fastidieux... et prennent quasiment autant de temps que le dés herbage manuel. Il existe aussi des appareils, de plus en plus employés par les collectivités. Ils coûtent un peu cher (à partir de 150 €), mais on peut les partager entre voisins. Cependant, comme avec les dés herbants chimiques, les mauvaises herbes vont revenir. L'opération doit donc être renouvelée environ une fois par mois. C'est pourquoi l'idéal c'est d'anticiper, au moment où l'on conçoit le jardin, conseille Viollette Egon. À l'emplacement de la terrasse et des allées, on posera d'abord un géotextile sous les dalles ou les graviers, ainsi que des bordures sur les côtés. Les plantes existantes ne pourront plus pousser et les plantes spontanées qui arriveront portées par le vent seront beaucoup moins envahissantes.

Utilité solution : abandonner la partie et autoriser la végétation entre les dalles. « On peut semencer carrément avec des couvre-sols, comme le sedum, les celistes nains, les acillies... », suggère Viollette Egon. C'est assez chouette ! »

Jardiner sans produits chimiques, c'est possible

Pour avoir un beau jardin naturel et en bonne santé, sans aucun produit chimique, il suffit d'un peu de bons sens et de quelques conseils.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terre »,

Penser aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impatiens contre les astuces, des zinnias ou des gaillardes pour protéger les hortillots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la rescousse. Chacun sait aujourd'hui que les cochenilles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela. Punaïses pour protéger tomates et aubergines des mouches blanches, petits vers nématodes contre les chenilles... les professionnels n'utilisent pas moins d'une cinquantaine d'insectes différents contre les nuisibles. Une pratique délicate et coûteuse. « Si les chenilles deviennent trop nombreuses, mieux vaut installer des nioches à mélanges qui s'en régaleront », défend Brigitte Lapouge.

« Remettre les vieilles recettes au goût du jour », ce sont des préparations simples, non toxiques pour la santé humaine. Mais il faut avoir la main légère, explique Brigitte Lapouge. Par exemple, sur des tomates ou des fruitiers attaqués par le mildiou, pulvériser de la bouillie bordelaise (eau + sulfate de cuivre + chaux) trois fois par an suffit, ou encore de l'argile diluée. « Contre la mouche dans les légumes, l'expert jardins Viollette Egon conseille de mettre du sulfate de fer vers avril, de ne pas tondre trop ras, ce qui favorise son apparition et celle des mauvaises herbes, ainsi que de drainer le sol. Autres vieux remèdes : la pulvérisation d'huile de colza contre les cochenilles, la cendre de cheminée pour faire barrage aux limaces, etc. »

« Il existe enfin des gammes de produits naturels (en jardinerie ou sur Internet), y compris des pièges à base de phéromones qui attirent les papillons pour éviter les vers dans les fruits.

Quelles alternatives aux pesticides ?

Les pesticides sont largement répandus dans notre environnement et leurs effets sur notre santé questionnent. À l'occasion de la 11^e Semaine des alternatives aux pesticides, Générations Futures organise des événements dans tout la France pour réfléchir aux impacts et aux solutions.

Peut-on se passer des pesticides ? La 11^e Semaine des alternatives aux pesticides organisée du 20 au 30 mars 2016 par l'association Générations Futures donne l'occasion de s'interroger sur les risques liés aux épandages de produits phytosanitaires sur les cultures agricoles. Dans une brochure intitulée "Pesticides et santé, tous concernés", l'association rappelle que, les preuves qu'une utilisation des pesticides à long terme augmente les risques de maladies neurodégénératives (telles que la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson), de cancers, de malformations congénitales ou de troubles neurocomportementaux, émergent dans les conclusions de nombreuses études scientifiques. De même, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), "Il y aurait chaque année dans le monde un million d'empoisonnements graves dus aux pesticides et environ 220 000 décès" rappelle Générations Futures.

Épandages agricoles, jardinage et insecticides

Mais comment les pesticides s'invitent-ils dans nos quotidiens ? Les professionnels de l'agriculture sont bien évidemment les premiers touchés, tout comme les personnes habitant près des champs. L'intoxication domestique (issue également par l'utilisation de ces produits pour le jardinage, par la consommation d'aliments et de boissons issus de l'agriculture traditionnelle et par l'utilisation domestique de pesticides particuliers, les insecticides (répulsifs à insectes, anti-moustiques, anti-puces, anti-puces...). Les pesticides pénètrent dans notre organisme par voie cutanée, par ingestion ou encore par inhalation et peuvent avoir des effets directs immédiats (intoxication aigüe) et/ou à long terme ou se manifester sur le long terme (effets chroniques) développe Générations Futures.

CHANGER NOS HABITUDES

Pour limiter notre exposition, il est possible d'adopter des habitudes et des gestes simples, selon l'association. Il s'agit par exemple de peler systématiquement les fruits et légumes issus de l'agriculture traditionnelle ou d'éviter pour les produits de l'agriculture biologique, qui garantissent un mode de culture sans produits phytosanitaires. Au jardinage, vous pouvez également troquer les insecticides contre des huiles essentielles (huile essentielle de géranium contre les moustiques, huiles essentielles de lavande contre les puces et les araignées...), ou encore adopter des techniques naturelles de jardinages.

LES ABEILLES VICTIMES DES INSECTICIDES AGRICOLES NÉONICOTINOÏDES

Les abeilles en contact avec des insecticides agricoles néonicotinoïdes subissent une nette réduction de leur taux de reproduction et une forte augmentation de leur mortalité.

Les pesticides néonicotinoïdes nuisent aux abeilles et aux abeilles sauvages, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Science. Ces conclusions ont été obtenues sur le terrain dans trois pays d'Europe.

Les chercheurs du Centre d'écologie et d'hydrologie (CEH) ont évalué les impacts des pesticides agricoles néonicotinoïdes sur les abeilles et les abeilles sauvages à travers l'Europe. L'expérience, réalisée au Royaume-Uni, en Allemagne et en Hongrie, a exposé trois espèces d'abeilles aux cultures de colza hivernales traitées avec des revêtements de semences contenant de la clothianidine néonicotinoïde, de Bayer CropScience ou du thiaméthoxame de Syngenta. Les revêtements de graines de néonicotinoïdes sont conçus pour tuer les ravageurs tels que le coléoptère.

Les chercheurs ont constaté que l'exposition aux cultures traitées réduisait le taux de survie en hiver des abeilles domestiques, dans deux des trois pays. En Hongrie, le nombre de colonies a diminué de 24% au printemps suivant. Au Royaume-Uni, le taux de survie a été généralement faible et au plus bas dans les ruches où les abeilles avaient été en contact avec du colza traité avec de la clothianidine.

En revanche, en Allemagne où les ruches étaient plus grandes, les chercheurs ont observé peu de signes de maladies et moins d'effets néfastes sur les colonies d'abeilles.

"Les néonicotinoïdes étudiés



ont causé une capacité réduite pour les trois espèces d'abeilles à établir de nouvelles populations l'année suivante, au moins au Royaume-Uni et en Hongrie", a expliqué le Dr Ben Woodcock qui suggère "que les impacts divergents sur les abeilles domestiques entre les pays peuvent être

associés à des facteurs interactifs, y compris la disponibilité de ressources florales alternatives pour que les abeilles se nourrissent, ainsi que la santé générale des colonies, les abeilles hongroises et britanniques étant plus malades."

Après lecture de ces conclu-

sions, "on ne peut plus continuer à affirmer que les néonicotinoïdes dans l'agriculture ne sont pas nuisibles aux abeilles", a déclaré David Goulson, professeur de biologie à l'université britannique de Sussex au Royaume-Uni qui n'a pas participé aux recherches.

Les pesticides tueurs d'abeilles interdits, avec des dérogations

L'Assemblée a décidé d'interdire l'utilisation des néonicotinoïdes d'ici 2018. Ces pesticides nuisibles aux abeilles, à l'environnement et à la santé pourront néanmoins bénéficier d'un suris jusqu'en 2020 en cas de dérogation. La chasse aux néonicotinoïdes est ouverte. L'autorisation d'utilisation de ces pesticides nuisibles aux abeilles, à l'environnement et à la santé est débattue à l'Assemblée nationale depuis le mois de mars 2016. C'est lors de la troisième lecture du texte, dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 juin 2016, que les députés ont finalement voté pour une interdiction des néonicotinoïdes à partir du 1er septembre 2018 sur l'ensemble des cultures. Le texte prévoit néanmoins des dérogations qui pourront être accordées jusqu'au 1er juillet 2020 "par un arrêté conjoint des ministres chargés de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé" en fonction des résultats d'un

comparatif des bénéfices et des risques des néonicotinoïdes et des produits de substitution. Cette mesure résulte d'un bras de fer entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Alors que ce dernier souhaitait une diminution progressive de l'utilisation de ces pesticides sans date limite, l'Assemblée a finalement obtenu une interdiction totale, sans dérogation, pour le 1er septembre 2017. Les associations de défense de l'environnement ont exprimé leur mécontentement face à cette décision finale. L'association Générations Futures dénonce ainsi "un vrai recul face aux pressions de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) et des lobbies agrochimiques". De son côté, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a annoncé dans un communiqué "[relecture] qu'à cette interdiction soit adionnée, jusqu'en 2020, une

possibilité de dérogation décidée sur arrêté ministériel alors même que les alternatives existent et que 2 années sont suffisantes pour faire sortir ces produits des fermes. D'autant que ces pesticides, à la grande rémanence, disparaîtront réellement des sols et des eaux seulement deux ans après leur interdiction". En janvier 2016, l'Agence française de sécurité alimentaire et sanitaire (Anses) alertait sur les risques liés aux néonicotinoïdes et demandait au gouvernement français de les interdire au plus vite. En déclarant les abeilles et les autres insectes pollinisateurs, ces substances nuisent à l'environnement et compromettent l'avenir de cultures agricoles dépendantes de la pollinisation. Ainsi, si les abeilles disparaissent, la mortalité humaine mondiale augmenterait de 3%, selon une étude de l'université d'Harvard.

SOUDAN DU SUD: L'application de l'accord revitalisé reste le seul moyen pour une solution durable

La mise en œuvre de l'accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud reste le seul moyen de parvenir à une solution politique à la crise, a souligné David Shearer, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour ce pays et chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), en présentant son rapport trimestriel, mardi, au Conseil de sécurité.

«Si les dividendes de la paix sont déjà perceptibles, la lenteur de la mise en œuvre de l'accord, signé le 12 septembre 2018, a aggravé l'incertitude entourant le processus de paix», a regretté M. Shearer.

Juste avant le 12 mai 2019, date marquant la fin des huit mois de la période de prétransition, les parties sud-soudanaises ont décidé à l'unanimité de proroger de six mois ladite période pour permettre la mise en œuvre des conditions préalables indispensables à la transition.

Au titre de ces conditions figure le règlement de la question du nombre d'Etats et des limites de ceux-ci, l'examen et la rédaction de textes de loi essentiels, l'incorporation de l'accord revitalisé à la Constitution de la transition, le cantonnement, la formation et le redéploiement des forces unifiées.

Sur une note positive, M. Shearer a indiqué que la mise en œuvre de l'accord revitalisé continue de progresser et que le cessez-le-feu se maintient, sauf dans l'Equatoria-Central. «De fait, la violence politique a diminué, ce qui veut dire que des centaines, voire des milliers de personnes, sont restées en vie», s'est félicité le représentant spécial.

En outre, depuis la signature de l'accord, plus d'un demi-million de personnes ont pu retourner chez elles et l'accès humanitaire a été amélioré, a-t-il souligné.

RD CONGO: 7.500 réfugiés ont fui vers l'Ouganda les violences communautaires en Ituri depuis début juin

De nouveaux affrontements entre des groupes opposants les communautés Hema et Lendu dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) poussent les gens à franchir la frontière ougandaise à raison de 311 par jour, soit plus du double des 145 arrivées quotidiennes de réfugiés notées en mai dernier, a déclaré mardi à Genève, Andrej Mahecic, porte-parole de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés. Depuis le début du mois de juin, environ 7.500 Congolais se sont réfugiés en Ouganda, mettant à rude épreuve des installations déjà très surchargées dans ce pays.

Ces nouveaux mouvements de population sont le résultat d'une grave détérioration de la situation dans la province d'Ituri, avec de «multiples attaques» impliquant les communautés Hema et Lendu.

La plupart des gens fuient en Ouganda via le lac Albert depuis la province d'Ituri, où le nombre de personnes déplacées internes est maintenant estimé à 300.000 depuis début juin. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), ces nouveaux réfugiés ont fait état d'une extrême brutalité. «Des groupes armés attaquaient des villages, incendiaient et pilleraient des maisons et tuaient des hommes, des femmes et des enfants», a ajouté M. Mahecic. Près des deux tiers des réfugiés sont des enfants de moins de 18 ans.

Certains réfugiés fuyant la RDC arrivent avec des biens importants, craignant de ne pouvoir rentrer chez eux avant un certain temps.

D'autres, qui ont fui un danger imminent, n'ont guère plus que les vêtements qu'ils portent. Sur place en Ouganda, les installations de transit et de réception sont déjà débordées. Les nouveaux arrivants sont d'abord conduits dans un centre de transit situé à Sebago, un petit village de pêcheurs situé au bord du lac, où ils subissent un dépistage médical. Les réfugiés sont ensuite transportés au centre d'accueil de Kagoma, à quelques kilomètres de là. Le centre accueille actuellement quelque 4.600 nouveaux arrivants, soit 1.600 de plus que sa capacité maximale prévue.

MAROC: Le Maroc demeure le principal fournisseur de cannabis de l'Europe

Le Maroc est l'un des principaux producteurs de la résine de cannabis en Afrique et fournisseurs de cette drogue pour l'Europe, a souligné hier un rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

L'agence onusienne basée à Vienne a indiqué dans son rapport annuel qu'une partie de la résine de cannabis d'origine marocaine, qui représente plus de 4% de la production mondiale (environ 5100 tonnes) est acheminée vers l'Europe, notamment pour les consommateurs des pays du Sud et de l'Est du vieux continent.

La majeure partie des quantités de la résine de cannabis produites au Maroc sont expédiées via l'Espagne, où elle est acheminée en contrebande vers d'autres marchés de la région, a souligné également le document.

«Pendant des années, y compris entre 2013 et 2017, l'Espagne a été identifiée par d'autres pays européens comme le principal pays de départ et de transit de la résine de cannabis produite par le Maroc», a relevé, en outre, l'Office onusien.

Se basant sur les informations fournies sur la base des saisies effectuées par les Etats membres de l'Union européenne (UE), l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime a précisé, en outre, que la culture de cannabis est pratiquée en plein air au Maroc et que les



surfaces ne cessent d'augmenter au fil des années.

A l'échelle mondiale, l'agence onusienne a constaté que le cannabis reste la drogue la plus largement consommée dans le monde.

Dans ce contexte, l'ONUDC a estimé qu'environ 3,8% de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans à avoir consommé du cannabis au moins une fois en 2017, soit l'équivalent d'environ 188 millions de personnes.

L'Afghanistan figure aussi parmi les plus importants sources de résine de cannabis dans le monde.

Au moins 20% de toutes

les quantités de résine de cannabis saisies dans le monde et rapportées dans le rapport annuel sont originaires d'Afghanistan, suivies du Liban (6%) et du Pakistan (6%).

La résine de cannabis de ces pays est principalement utilisée pour approvisionner les marchés du Proche et du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest, bien que de la résine de cannabis provenant d'Afghanistan ait été identifiée en Asie centrale, en Europe centrale et occidentale.

La République islamique d'Iran a également été identifiée comme la principale source de

résine de cannabis sur son marché.

Les informations qualitatives sur l'évolution de la consommation de cannabis, telles qu'elles ont été rapportées par un moyen de 74 Etats membres par an, confirme selon le rapport, l'augmentation de la consommation de cette drogue au cours de la période 2007-2017.

En Afrique, la prévalence annuelle de la consommation de cannabis est estimée, en 2017, à 6,4% de la population âgée de 15 à 64 ans, ce qui correspond à 44,9 millions de personnes.

Le rapport annuel de l'ONUDC s'est alarmé, en outre, sur production de la cocaïne, qui a atteint record en 2017 (1976 tonnes), tandis que celle d'opium connaît un recul.

La production de cocaïne a connu une hausse de 25 % par rapport à 2016, année où elle avait déjà augmenté d'un quart, selon les estimations de cette agence, précisant que l'essor de la cocaïne, absorbée principalement par les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe, est notamment lié à l'extension des cultures et des capacités de production en Colombie.

DIPLOMATIE: La Chine vise à créer une «communauté de destin» avec l'Afrique

Le conseiller d'Etat et ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a affirmé que la Chine s'est engagée à collaborer avec les pays africains pour renforcer la coopération sur la base de l'égalité et de l'ouverture, afin de bâtir une «communauté de destin», ont rapporté hier des médias locaux.

S'exprimant mardi lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion des coordinateurs de l'application des résultats du Sommet de Pékin du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), le chef de la diplomatie chinoise a souligné que «Pékin s'est engagée à collaborer avec les Etats africains pour renforcer la coopération sur la base de l'égalité et de l'ouverture afin de bâtir une communauté de destin», a indiqué l'agence Chine Nouvelle.

A l'occasion de cette réunion, Wang Yi a lu la lettre de félicitations du président chinois aux participants

dans laquelle Xi Jinping exprimait pleinement l'amitié profonde de la Chine envers les pays africains et leurs peuples, tout en réitérant «la forte volonté du gouvernement chinois de mener une coopération amicale».

Pour réaliser le plan de la coopération sino-africaine dans la nouvelle ère, la Chine s'est dite prête à collaborer avec la partie africaine dans la mise en œuvre des engagements par le biais d'actions concrètes et efficaces et dans l'application complète du consensus et des résultats atteints lors du sommet de Pékin du FCSA.

M. Wang a appelé, dans ce sillage, à s'en tenir à l'objectif fondamental de construction d'une communauté de destin et à la voie de développement de la construction conjointe de «la Ceinture et la Route», ainsi qu'à soutenir le multilatéralisme et à sauvegarder les intérêts communs des pays en développement et des mar-

chés émergents. «Aucune perturbation n'affectera notre détermination à renforcer la coopération, et aucune difficulté n'empêchera nos progrès conjoints pour parvenir au renouveau», a-t-il souligné.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) et directeur du Bureau de la Commission des affaires étrangères du Comité central du PCC, Yang Jiechi s'est entretenu avec les ministres des Affaires étrangères de la Sierra Leone, de la Guinée équatoriale, de l'Afrique du Sud et du Sénégal. Wang Yi a également rencontré les ministres des Affaires étrangères du Zimbabwe, du Lesotho, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée équatoriale, du Ghana, de l'Ouganda et de la Libye, ainsi qu'un responsable économique de l'Erythrée, a précisé l'agence chinoise.

EGYPTE: 7 policiers tués dans une attaque terroriste au Nord-Sinaï

Six policiers et un officier ont été tués dans une attaque terroriste mardi soir près d'Al-Arich, dans le nord du Sinaï, a annoncé mercredi le ministère égyptien de l'Intérieur.

«Un groupe d'éléments terroristes a attaqué mardi soir un centre de rassemblement de la police dans

le sud-ouest d'Al-Arich», a indiqué le ministère dans un communiqué, faisant état de la mort de six policiers et d'un officier.

Quatre assaillants ont également été tués «lors des accrochages» qui ont suivi l'attaque, dont un par la ceinture d'explosif qu'il portait, a-t-on ajouté de

même source. Cette nouvelle attaque intervient en pleine Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en Egypte, pour laquelle les stades utilisés ont toutefois été placés sous haute sécurité et se trouvent à distance du Nord-Sinaï.

Le mois dernier, un bus de touristes sud-africains a

été visé par un attentat à la bombe près des pyramides de Guizeh, haut-lieu du tourisme égyptien.

En décembre, trois touristes vietnamiens et leur guide égyptien avaient été tués dans un attentat similaire, également près des pyramides.

SYRIE: La Syrie continuera à lutter contre le terrorisme et la présence étrangère

Le délégué permanent de la Syrie auprès de l'ONU, Bachar Jaafari, a assuré que son pays continuera à défendre sa terre et ses citoyens et à lutter contre le terrorisme, soulignant que l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie passe via «la fin des ingérences étrangères».

Répondant au rapport du secrétaire général de l'ONU sur la situation humanitaire en Syrie, Jaafari, cité par l'agence de presse SANA, a assuré que «la Syrie n'épargnera aucun effort pour aider ses citoyens, leur fournir le soutien et l'aide et reconstruire ce qui a été détruit par le terrorisme», ajoutant qu'il est du devoir de l'Etat syrien de «protéger ses citoyens et de riposter aux attaques des terroristes».

Le diplomate a en outre souligné que l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie «passe via la cessation des interventions politique, militaire et économiques extérieures et le respect de sa souveraineté et son unité, le levée des mesures coercitives imposées à elle et le soutien des efforts déployés par l'Etat dans les domaines humanitaire et de développement».

«Aucun pays ne peut rester les mains croisées devant la prise de contrôle par les terroristes de l'une de ses zones et la prise de ses civils comme otages», rappelant à cet effet qu'il est du devoir de l'Etat syrien de défendre ses citoyens et de lutter contre le terrorisme.

S'exprimant lors de la séance du Conseil de sécurité (CS) de l'ONU consacrée à la situation en Syrie, Jaafari a critiqué le rapport soulignant qu'«il ne sert pas les intérêts du peuple syrien ni sa sécurité et consacre la plupart de ses pages à la situation à Idleb conformément à la vision du bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires +OCHA+ et ses sources ouvertes». Pour Jaafari, «ceux qui ont élaboré les rapports de l'ONU sur la situation en Syrie utilisent des termes restreints et timides sans nommer les choses par leurs propres noms et sans jeter sur la coalition internationale, les forces d'occupation turques, les milices et les réseaux terroristes la responsabilité des agressions et des crimes de guerre commis à Raqqa, à Hajine, à Baghouz, à Deir Ezzor, à Tel Rifaat, à Afrine et à Minbej».

«Certains pays investissent dans le terrorisme»

Le délégué permanent de la Syrie auprès de l'ONU a en outre estimé que certains pays «investissent dans le terrorisme au lieu d'investir dans les efforts de développement durable, la protection de l'environnement et dans la mise d'un terme aux conflits et à la propagation des armes prohibées».

Il s'est interrogé à cet effet sur le



sort des milliers de terroristes étrangers qui étaient sortis du camp de Hol et transporter vers d'autres lieux, et s'il vont être transportés à nouveau vers la Syrie via la Turquie?».

Abordant l'action humanitaire, Jaafari a fait savoir que de grands accomplissements auraient pu être réalisés dans ce domaine si certains partenaires de l'ONU auraient été engagés dans cette action et respecté la neutralité, la non politisation et la coopération complète avec le gouvernement syrien qui est la première partie concernée par la situation humanitaire.

Passant à la prise pour cible délibérée par le gouvernement syrien et ses alliés des civils et des infrastructures, Jaafari a affirmé que ces allégations «sont nulles et infondées» faisant savoir que le gouvernement syrien «ne peut pas rester les mains croisées» devant le contrôle par les terroristes de l'une de ses zones et la prise de ses citoyens comme otages.

Répondant aux délégués des pays membres du CS, Jaafari a fait noter que faire l'éloge de l'action de l'association médicale syro-américaine révèle les liens de cette association avec les services de renseignements américains.

«Cette association n'a pas obtenu une autorisation pour travailler en Syrie, ce qui rend son action illégale et contraire aux résolutions du CS et à la charte de l'ONU», a martelé Jaafari qui a ajouté que cette association, selon son directeur exécutif, avait donné 14 millions de services médicaux à Idleb, dont 90% est contrôlé par le réseau terroriste du «Front Nusra», ce qui confirme, a-t-il dit la coopération entre elle et ce réseau terroriste. Pour sa part, le délégué

permanent de Russie auprès de l'ONU, Vassili Nebenzia a souligné que certains pays négligent les crimes des réseaux terroristes à Idleb, affirmant que les accords sur la zone de désescalade n'incluent pas les réseaux terroristes.

Lors de la séance du Conseil de sécurité, Nebenzia a indiqué que le rapport du secrétaire général sur la situation en Syrie «parle de la souffrance des milliers de syriens à Idleb sans mentionner que ceux-ci sont des otages chez le réseau terroriste du Front Nusra».

Il a ajouté que les informations publiées par le CS se contredisent parfois avec les communiqués provenant des zones de désescalade, ce qui dénote des tentatives de «politiser le dossier humanitaire syrien».

A cet effet, le diplomate russe a appelé le secrétariat général de l'ONU et ses organisations spécialisées, dont l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à ne pas publier des informations incertaines.

De son côté, le délégué de la Chine Wu Haitao a assuré, devant le Conseil de sécurité, que l'action humanitaire en Syrie «doit se conformer aux résolutions du CS et respecter la souveraineté et l'indépendance de la Syrie» appelant la communauté internationale à l'union face aux réseaux terroristes en Syrie et à œuvrer pour parvenir à un règlement politique de la crise conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité onusien.

Déclenchée en 2011, la crise en Syrie qui s'est militarisée avec le temps impliquant des forces étrangères et des groupes terroristes a déjà fait plus de 370.000 morts et plusieurs millions de déplacés, selon des estimations.

PALESTINE: Oman annonce qu'il va «ouvrir une ambassade» à Ramallah



Le sultanat d'Oman a annoncé hier son intention d'ouvrir une «ambassade» dans les Territoires palestiniens.

L'annonce a été faite par le ministère omanais des Affaires étrangères qui précise dans un communiqué qu'une mission allait se rendre à Ramallah (Cisjordanie), siège de l'Autorité palestinienne, pour préparer l'ouverture de cette mission diplomatique.

«En soutien au peuple palestinien, le sultanat d'Oman a décidé d'ouvrir une mission diplomatique avec rang d'ambassade dans l'Etat de Palestine», a indiqué le ministère dans son communiqué mis en ligne sur Twitter. Oman sera ainsi le premier pays arabe du Golfe à avoir une ambassade à Ramallah.

Le sultanat a boudé la conférence organisée à Bahreïn sur le volet économique du plan de paix américain par Jared Kushner, conseiller et gendre du président Donald Trump. Le volet politique de ce plan, qui devrait être dévoilé en novembre, ignorerait l'idée d'un règlement du conflit au Proche-Orient sur la base de deux Etats. Les Palestiniens refusent de prendre part à la conférence de Manama.

«C'est une décision collective, du président Mahmoud Abbas, du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de tous les partis politiques palestiniens, des personnalités nationales, du secteur privé et de la société civile», avait indiqué récemment l'OLP. Les Palestiniens ont boycotté l'administration américaine depuis que le président Trump a reconnu unilatéralement El-Qods comme «capitale» d'Israël, en décembre 2017, rompant avec le consensus international sur le statut de cette ville occupée. Ils refusent le futur plan de paix américain estimant qu'il serait trop favorable à Israël.

El-Qods est occupée depuis 1967 par Israël qui l'a annexée, annexion non reconnue par l'ONU. Lundi, le Premier ministre palestinien Mohammad Shteyyeh avait déclaré que «le contenu de l'atelier américain prévu dans la capitale du Bahreïn, Manama, est ridicule et illégal», soulignant que «les résultats de cette conférence seront stériles avec la non-participation palestinienne».

RUSSIE: Les forces de sécurité tuent un membre présumé de l'EI et déjouent une attaque terroriste

Le Service fédéral de sécurité (FSB) de Russie a déclaré hier avoir tué un membre présumé du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) qui complotait une attaque terroriste dans la ville russe de Saratov (sud-ouest). Selon un communiqué publié par le FSB, le suspect avait acquis les composants nécessaires pour fabriquer des engins explosifs improvisés dans un laboratoire installé dans un garage.

«Le suspect a résisté avec des armes avant d'être neutralisé», précise le communiqué, ajoutant qu'«aucun officier de sécurité ni civil n'a été blessé au cours de l'opération».

Les agents du FSB ont également découvert et saisi des armes à feu, des munitions et un engin explosif improvisé prêt à l'emploi.

IRAN - ETATS-UNIS: Les sanctions et les «insultes» seront sans effet sur l'Iran

La détermination de la nation iranienne aura raison des sanctions imposées par l'ennemi et de ses «insultes», a déclaré hier le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei. «La nation iranienne est en quête de dignité, d'indépendance et de progrès, et c'est la raison pour laquelle les pressions des ennemis cruels n'ont aucun effet sur les Iraniens», a déclaré M. Khamenei dans un discours, selon les extraits dif-

fusés à la presse par son bureau via Twitter.

«La belle nation iranienne a été accusée et insultée par le régime le plus vicieux au monde, les Etats-Unis, à l'origine de guerres, de conflits et de pillages», a ajouté le chef de l'Etat iranien.

Elle «ne cédera pas sous de telles insultes» et, «puissante bien qu'opprimée (...) tiendra bon, solide comme une montagne, et continuera son chemin avec détermina-

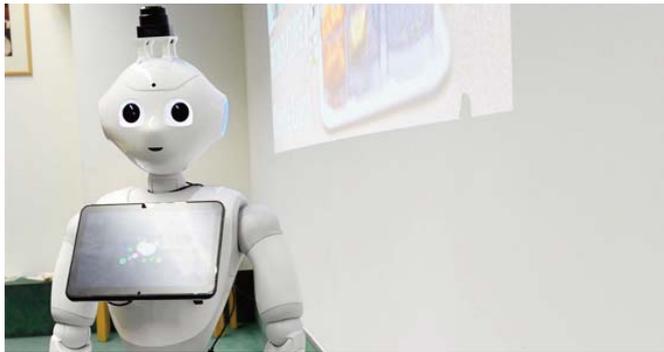
tion et atteindra ses buts», a encore affirmé M. Khamenei. Le président américain Donald Trump, qui accuse l'Iran de chercher à se doter de l'arme nucléaire et d'être un «parrain du terrorisme», a signé lundi un décret empêchant M. Khamenei, «son équipe et d'autres qui lui sont étroitement liés d'avoir accès à des ressources financières essentielles». Le Trésor américain a annoncé de son côté que le nom du chef de la

diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, serait lui aussi visé nominativement dans la semaine par des sanctions américaines. Téhéran a accusé mardi Washington d'avoir fermé «de façon permanente la voie de la diplomatie» avec ces sanctions, qui surviennent sur fond de graves tensions entre les deux pays sur la question nucléaire iranienne et d'escalade militaire dans la région du Golfe.

USA

Les robots pourraient remplacer 20 millions d'emplois dans le monde d'ici 2030

Les robots pourraient remplacer 20 millions d'emplois industriels d'ici 2030 dans le monde, aggravant ainsi les inégalités sociales et géographiques, tout en étant facteurs de croissance économique, selon une étude parue hier.



Selon le cabinet britannique Oxford Economics, les emplois les moins qualifiés seront les plus touchés, et ce de façon très inégale d'un pays à l'autre ou à l'intérieur d'un même pays.

Les robots ont déjà pris la place de millions d'humains dans l'industrie et progressent désormais dans les services, grâce aux avancées d'analyse visuelle, de reconnaissance vocale ou d'apprentissage des machines, autant de facettes de l'intelligence artificielle, note aussi cette firme d'analyse et de consulting. Cette étude intervient alors que le débat ressurgit régulièrement autour des avantages économiques, mais aussi des dangers pour l'emploi que représentent les

voitures autonomes, les plats préparés par des robots ou encore l'omniprésence des systèmes robotisés dans les usines ou les centres logistiques par exemple.

Beaucoup d'experts relèvent que si l'automatisation a de façon générale contribué à plus de créations d'emplois que de destructions, cela a aussi créé une fracture entre emplois qualifiés et moins qualifiés, laissant nombre de travailleurs sur le bord de la route. L'étude d'Oxford Economics estime pour sa part que la vague actuelle de «robotisation» devrait vraisemblablement augmenter la productivité et la croissance économique, tout en créant autant d'emplois qu'elle n'en détruira. Ses experts esti-

ment que l'économie mondiale pourrait en tirer jusqu'à 5.000 milliards de dollars d'ici 2030 grâce aux gains de productivité. Sans surprise, ils notent que ce sont les emplois «à tâches répétitives qui sont les plus affectés», ainsi que, à très court terme, les emplois dans les centres logistiques.

A l'inverse, les emplois qui exigent «compassion, créativité ou intelligence relationnelle devraient rester l'apanage des humains pendant encore des décennies», poursuivent-ils.

L'étude relève aussi que les «robots seront de plus en plus présents dans le commerce, la santé, l'hôtellerie-restauration, les transports, mais aussi le bâtiment et l'agriculture».

CRYPTOMONNAIE: Le bitcoin au-dessus de 10.000 dollars pour la première fois depuis mars 2018

Le cours du bitcoin, première et principale cryptomonnaie, évoluait lundi au-dessus des 10.000 dollars pour un bitcoin, une première depuis mars 2018. Dans la nuit de dimanche à lundi, le cours de la cryptomonnaie est monté à 11.251,21 dollars pour un bitcoin, un plus haut en presque 16 mois selon des chiffres agglomérés par le fournisseur de données financières Bloomberg.

La monnaie virtuelle a franchi le seuil symbolique des 10.000 dollars samedi, selon le site spécialisé Coinmarketcap. Bloomberg, de son côté, ne publie pas de données pour le week-end. "Le rebond du prix du bitcoin est principalement dû au regain d'intérêt global pour les cryptomonnaies et la technologie qui les sous-tend", a expliqué Naem Aslam, analyste pour Think Markets.

Selon lui, le projet Libra de Facebook "a amené des vents favorables plus que nécessaires pour cet environnement". La semaine passée, le géant américain a officialisé son projet de cryptomonnaies, dont le lancement est prévu pour début 2020. Selon la majorité des analystes, le fait qu'une entreprise comme Facebook se lance dans ce secteur redonne de la visibilité à ces actifs virtuels souvent jugés sulfureux.



Depuis le début de la semaine dernière et l'emballement médiatique autour de la Libra, le bitcoin a gagné environ 20%. Lundi, vers 09H10 GMT (11H10 à Paris), un bitcoin valait 10.862,05 dollars, selon les chiffres compilés par Bloomberg. La cryptomonnaie reste cependant encore en dessous de son record absolu de 19.511 dollars, atteint en décembre 2017.

Créé en février 2009 par un ou plusieurs informaticiens se cachant sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto, le bitcoin n'a longtemps valu que quelques cents avant de décoller et défrayer la chronique.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

DK NEWS

PUBLICITÉ

DK NEWS

EL-BAYADH : La procession de Labiodh Sidi Cheikh, rituel ancré dans l'histoire de la région

La procession «Rakb» de Sidi Cheikh, un rituel annuel dédié au saint patron de cette région, est toute une tradition ancrée dans les esprits des populations de la wilaya d'El-Bayadh et de wilayas voisines.

Une occasion pour Labiodh Sidi Cheikh de se rappeler aux bons souvenirs de cette personnalité religieuse soufie dont elle porte le nom, de se remémorer ses qualités et permettre aux nouvelles générations d'être baignés de son aura et de s'inspirer de ses bonnes actions. Ce symbole, intrinsèquement lié à cette localité et qui constitue, aujourd'hui, le patrimoine culturel de cette région des Hauts plateaux, doit être revalorisé et sauvegardé.

Labiodh Sidi Cheikh, commune située au sud-ouest de la wilaya d'El Bayadh, continue à perpétuer cette procession qu'on appelle aussi «waâda» qui aura lieu demain mercredi.

Une waâda, mais aussi un point de ralliement qui verra un flux important de visiteurs du pays et de l'étranger pour redonner vie à ce rituel ancré dans l'histoire de la région et remémorer le Cheikh, de son vrai nom Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Smaha, né dans les environs de la région d'Arbaouet, à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de daïra de Labiodh Sidi Cheikh.

C'est dans les environs de Chellala, dans la wilaya d'El Bayadh, qu'a vécu Sidi Cheikh (1533-1616), connu comme étant le fondateur de la confrérie (tariqa) cheikhia, selon des sources historiques. Maâzouz Boubekeur, spécialiste en histoire et patrimoine de la région et chercheur en soufisme, souligne que Sidi Cheikh, un grand soufi dont se targue de l'appeler les habitants de Labiodh Sidi Cheikh et d'El Bayadh en général, faisait partie des Ulémas du soufisme les plus en vue. Il fut le fondateur de la zaouia et de la tariqa «cheikhia» qui compte plusieurs adeptes aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

«Tout au long de sa vie, il était une référence pour ceux qui désiraient apprendre les Sciences religieuses. On venait de partout pour s'abreuver en savoir et pour acquérir le secret des valeurs morales et spirituelles du cheikh», a-t-il dit.

Sidi Cheikh est connu également pour son djihad et pour sa

résistance contre le colonialisme espagnol durant les conquêtes dans la région d'Oran les 16e et 17e siècles. Vénéral et respecté de tous, notamment par ses disciples, pour avoir réussi à allier religion, science, djihad et soufisme, Sidi Cheikh est reconnu surtout pour sa notoriété, en témoignent les visites des populations avant sa mort. Son mausolée dans la ville de Labiodh Sidi Cheikh est devenu un lieu de ralliement des populations qui viennent de l'intérieur comme de l'extérieur du pays chaque année pour revisiter son œuvre. Outre la récitation du Coran, connue sous l'appellation de «Selka», les mouridins de la tariqa cheikhia psalmodient, en chœur, pendant toute une nuit, des madhids et des qacidate (un récit de son œuvre poétique «El Yaqouta»).

Des conférences portant sur des thèmes religieux seront organisés. A l'occasion de cet événement festif, des repas seront servis aux invités. Cette occasion permettra également de calmer et aplanir les différends entre les familles.

Les jeux équestres «Fantasia», exhibitions de la cavalerie, sont annoncés à l'occasion de cette waâda classée patrimoine culturel immatériel universel par l'UNESCO en 2013.

L'authenticité du «Rakb» de Labiodh Sidi Cheikh remonte dans le temps, selon la même source. Cette procession est un rassemblement annuel des populations «Stiten», une localité située à près de 35 kilomètres au sud-est de la ville d'El Bayadh, affluant en masse et de loin avec leurs bagages et montures pour commémorer la mort du Cheikh. Il s'agit d'un cortège funéraire exceptionnel, selon certaines sources qui considèrent que ce saint-patron est décédé à Stiten succombant à des blessures dans une bataille contre l'occupant espagnol, à l'époque, livrée sur les côtes oranaises.

Sidi Cheikh se rendit chez l'une des tribus de la région de Stiten avant de tirer sa révérence chez eux en l'an 1025 de l'hégire, laissant derrière lui un testament où il émit le voeu d'être enterré



à Labiodh Sidi Cheikh. Il a fallu trois jours de marche au grand cortège funéraire pour rallier

Labiodh Sidi Cheikh, depuis Stiten jusqu'à «Sidi Cheikh» où il fut enterré en présence de quelque 350 disciples. La région s'appelait avant sa mort, «Labiodh» pour devenir ensuite Labiodh sidi cheikh, a-t-on évoqué. D'autres sources historiques estiment que cette procession a un rapport avec une histoire qui s'est produite durant la vie du fondateur de la zaouia cheikhia, connu chez les populations locales de «l'homme malade». D'après une légende, cet homme, issu de la région de Stiten, avait une place de choix chez les habitants de la région. Il était affecté d'une maladie difficile à guérir dans le temps. C'est pour cela, qu'il était venu à Sidi Cheikh car il disait s'il se rétablirait de sa maladie, il fera une offrande qui sera réitérée chaque année, a-t-on raconté. D'après la légende, cet homme qui s'était rétabli de sa maladie avait tenu sa promesse et c'est comme ça que le terme Rakb est venu. Une fête, «Rakb Stiten», lui a été dédiée par les habitants de sa région, véritable procession de majestueux cavaliers, mais aussi de mulets chargés de provisions, se dirige vers le mausolée de Sidi Cheikh chaque année en signe de reconnaissance et pour consolider les liens entre les populations.

Ce rituel s'est prolongé jusqu'après sa mort, selon le chercheur Maâzouz Aboubakr, de même que l'organisation de la cavalerie et la Fantasia et baptême de baroud au grand bon-

heur des visiteurs, qui se rassemblent tout autour de la cour adjacente du mausolée, pour apprécier les us et coutumes de la région et se délecter des tableaux riches en couleurs et de l'ambiance colorée de cet événement où se mêlent liesse et bombance. Ce rendez-vous annuelle accueille près de 10.000 visiteurs, selon les organisateurs, sur fond de spectacles de cavalerie, de fantasia et de baroud, connu chez les habitants de la région «El Alfa» où les cavaliers, soit plus de 400, viennent de différentes wilayas du pays pour donner un ton particulier à cet événement annuel.

Les jeux équestres sont accompagnés de rencontres poétiques en Melhoun, animés par des cavaliers qui racontent l'histoire et le riche patrimoine de cette région au milieu des visiteurs à «El Ferraa», une cour adjacente à la zaouia et au mausolée de sidi Cheikh.

Au programme de cette fête, de trois jours, figurent, en bonne place, des conférences au niveau du centre culturel islamique de Labiodh Sidi Cheikh portant sur l'aspect historique et spirituel de la tariqa cheikhia, animées par des enseignants universitaires et des cheikh de zaouias. A cette occasion, il est prévu l'organisation d'une exposition de photos historiques sur la résistance de cheikh Bouâmama contre l'occupation coloniale française, en plus d'une exposition sur l'habit traditionnel des mouridins (adeptes) de cette tariqa soufie, selon le président de l'antenne du centre culturel islamique, Djamel Mahi.

MOSTAGANEM : Plaidoyer pour la protection du site préhistorique de Oued Rayah

Des chercheurs et archéologues ont plaidé, mardi à Mostaganem, pour la protection du site préhistorique de Oued Rayah situé dans la commune de Sidi Ali (est de Mostaganem) contre le rejet anarchique des déchets inertes.

Le chef d'une équipe de fouilles au niveau du site, Abdelkader Derradji de l'université d'Alger, a indiqué, au terme de l'opération de fouilles effectuée du 13 au 25 juin courant, qu'un enfouissement est causé par le rejet anarchique des déchets inertes affectant ce site archéologique, le plus important du littoral algérien.

M. Derradji a fait savoir que cette dernière opération a été menée sur une propriété d'un citoyen, riverain du site qui remonte à la période préhistorique (entre 800.000 et 1.000.000 d'années avant JC) alors que le restant de l'oued connaît des actions répétées de rejet d'ordures comme le plastique, le caoutchouc, les débris et autres déchets inertes. Le chercheur en patrimoine et président de l'association du club intellectuel de Mostaganem, Nouredine Ould El Bey a déclaré, à l'APS pour sa part : «Nous sommes inquiets pour ce site menacé par l'extinction à cause du rejet des déchets solides posés à l'entrée du site». Ces déchets ne menacent pas seulement le site mais altèrent aussi le paysage et détruisent l'écosystème de l'oued, a-t-il souligné, qualifiant cela de «crime culturel et environnemental» à l'encontre de cet héritage humain et appelant les autorités locales à intervenir en urgence pour le sauver.

Le site Rayah a été classé parmi les biens culturels de la wilaya de Mostaganem en vue sa protection et sa sauvegarde en vertu des articles 28 et 29 de la loi 0498 portant protection du patrimoine culturel. Ce site est situé dans une zone agricole ouverte distante de 2 kilomètres à l'ouest de Sidi Ali entre deux rives de l'oued Boukraa de 800 mètres de long. Ce site est composé d'accumulations de sable rouge et de dépôts d'argile datant de la période de Myosin (entre 23 et 5 millions d'années). Il été découvert au début des fouilles de l'Université d'Alger il y a 18 ans, où un grand nombre d'outils utilisés par l'homme préhistorique, de même que des éclats d'obus ont été déterrés, a-t-on rappelé.

CONSTANTINE: Nécessité de donner une base académique à la musique malouf

L'ethnomusicologue et chercheur en musique, Abdelmalek Merouani, a estimé mardi, à Constantine, l'impératif de donner une base académique à la musique Malouf, afin de mieux transmettre cet héritage aux générations futures.

Animant une conférence sur "le lien entre la musique Malouf et la musique andalouse" à la bibliothèque principale de lecture publique «Mustapha Natour» de Constantine, M. Merouani a souligné «la nécessité de codifier cette musique savante» pour mieux la transmettre aux générations montantes.

«Les jeunes nous ont toujours reprochés l'inexistence de partitions pour le Malouf alors qu'ils arrivent à trouver facilement celles de la musique classique européenne», a-t-il affirmé, avant de soutenir que «le malouf ne peut plus continuer à être transmis qu'avec l'ouïe uniquement» et qu'il faut «absolument que celui-ci soit

porté en partition». C'est dans ce même ordre d'idées que ce chercheur a déploré «l'absence de recherches universitaires traitant ce genre musical».

Et d'ajouter : «Il est inconcevable que des universités européennes s'intéressent à la musique andalouse en général et au malouf en particulier, pendant que les nôtres délaissent complètement ce qui est censé être l'âme de notre patrimoine musical».

Au cours de cette conférence Abdelmalek Merouani est également revenu sur le personnage d'Abou Al Hassan Ali Ben Nafi, surnommé Ziriyab, et à qui on prête la fondation de la musique classique maghrébine et l'introduction de la Nouba qui codifie ce chant.

M. Merouani a ainsi soutenu que les recherches qu'il a effectuées «incitent à affirmer que l'histoire aujourd'hui répandue de Ziriyab serait une histoire ro-

mancée fortement alimentée par une imagination mystique». Se référant aux biographies "d'Ibrahim et d'Ishak El Mossouli", mais également à celle de Ziriyab, ainsi qu'au contexte politique, social et culturel des dynasties des Omeyyade, Abbasside et Andalouse, ce chercheur a indiqué que les recherches historiques autour de Ziriyab «laissent apparaître de multiples failles et des anachronismes flagrants».

Enseignant au Conservatoire municipal des arts de Constantine "Abdelmoumen Bentouba" et à la faculté des arts et de la culture de l'université Salah Boubnider (Constantine3), Abdelmalek Merouani est l'auteur de nombreux ouvrages sur «El tubu» (les modes) les «bachraf» et les «tawachi» du malouf constantinois.

Il est également l'auteur de "Ziriyab et la musique arabe entre mythe et réalité".

APS



Programme de la soirée

TF1 19:50

Norvège / Angleterre



Le suspense et la tension montent d'un cran dans le tournoi avec le début des quarts de finale. Il y a quatre ans, lors de la coupe du Monde organisée au Canada, l'équipe de France avait été éliminée à ce stade de la compétition par aux tirs au but par l'Allemagne après avoir fait match nul (1-1) à la fin de la prolongation. Les Etats-Unis, futur lauréat, s'étaient imposés de justesse (1-0) contre la Chine. Le Japon de Hina Sugita avait fait preuve de sang froid pour écarter l'Australie (1-0). A l'issue d'une rencontre disputée et équilibrée, l'Angleterre avait disposé du Canada (2-1) au grand dam des supporters locaux.

france 2 20:05

Envoyé spécial



Alerte aux faux aliments ! Céréales, yaourts aux fruits, soupes de légumes : ces produits issus de l'industrie agroalimentaire sont privés d'une partie de leurs qualités nutritionnelles. Ils sont soupçonnés par des études scientifiques d'être responsables des épidémies d'obésité, de maladies cardio-vasculaires et de cancer • Cauchemar à la cantine. Plats industriels, hygiène douteuse... Enquête sur les coulisses de la restauration scolaire • Jambon de Parme, une vie de cochon. Des militants de la cause animale ont filmé clandestinement des fermes d'élevage en Italie.

france 3 20:05

Le crime est notre affaire

Réalisateur : Pascal Thomas
Avec : Catherine Frot, André Dussollier



Agents secrets à la retraite, Bélisaire et Prudence Beresford vivent tranquillement dans leur manoir. Si Bélisaire est satisfait de son sort, Prudence s'ennuie ferme. Aussi, quand sa tante Babette lui raconte avoir été témoin d'un crime, elle se sent revivre. Son mari absent, elle se met au travail. Une piste la mène jusqu'à une riche famille, au sein de laquelle elle se fait engager comme cuisinière...

CANAL+ 20:00

Norvège / Angleterre



Le suspense et la tension montent d'un cran dans le tournoi avec le début des quarts de finale. Il y a quatre ans, lors de la coupe du Monde organisée au Canada, l'équipe de France avait été éliminée à ce stade de la compétition par aux tirs au but par l'Allemagne après avoir fait match nul (1-1) à la fin de la prolongation. Les Etats-Unis, futur lauréat, s'étaient imposés de justesse (1-0) contre la Chine. Le Japon de Hina Sugita avait fait preuve de sang froid pour écarter l'Australie (1-0). A l'issue d'une rencontre disputée et équilibrée, l'Angleterre avait disposé du Canada (2-1) au grand dam des supporters locaux.

6 20:05

Taken 2

Réalisateur : Olivier Megaton
Avec : Liam Neeson, Maggie Grace



En Albanie, Murad pleure son fils assassiné par Bryan et jure de se venger. En mission à Istanbul, Bryan invite Kim et Lenore à le rejoindre pour quelques jours. Là, en se rendant au restaurant avec son ex-femme, Bryan remarque qu'une voiture les suit. Il explique à Lenore comment échapper à ses poursuivants. Mais elle se fait capturer. Juste après avoir prévenu Kim par téléphone pour qu'elle puisse se cacher, il se rend.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2202

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3								8	5								9
	2	8		9	4					6	7		8	1			
5			6		7				4			9					7
6					4				6								8
	1				5					5							4
9					8				1								2
3			2		6				9			1					5
	7	1		5	8					2	4		6	7			
4								8									
							5	8	6								
							2										
							3	6									
2								8	1								9
		4	8		1	2					1	4		2	7		2
9			2			1			4			3					1
6						4			1								3
		5				6				9							8
8						9			7								5
	3				6			5	2			7					9
		6	2		7	3				4	6		3	5			
7								1	7								4



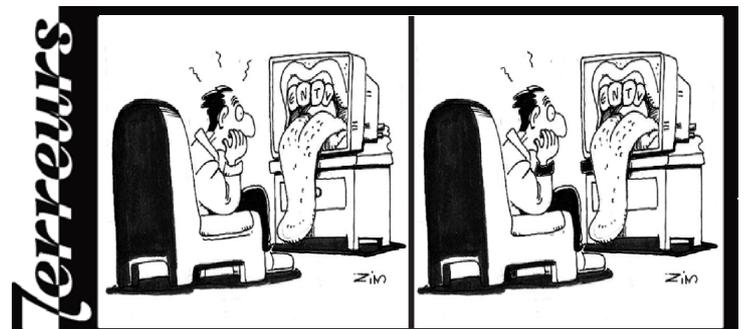
"Les meilleurs professeurs sont ceux qui savent se transformer en ponts, et qui invitent leurs élèves à les franchir."

Nikos Kazantzakis

Mots croisés N°2202

- 1 - Trouble de la vie courante
2 - Qui n'est plus en stock - Pétilillant italien
3 - Quel que soit le cours, elles restent de la petite monnaie - Symbole du 89
4 - But de promenade en mer - Pas morose du tout
5 - A compter désormais - A peine gris - Restitue
6 - Instinctifs - Genre de parachute
7 - Table de boucher - Dieu chinois - Eclairci
8 - Véhicule peu rapide - Vieux symbole d'angle
9 - Disperseras
10 - Juste revenu du travail - Sondage
- Horizontalement :
A - Milieux fournissant des spécialistes
B - Font la peau lisse - Unité de pression abrégée
C - Bousculade - Maritime
D - Mouvement machinal - Otera l'épiderme
E - Transformer un objet en vieille chose - Nom de pomme
F - Pas très docile - Partir en courant
G - Animal - début de gamme - Largeur de papier
H - Monnaie de groupe - Capone pour ses intimes
I - Comprimera - Copulative
J - Petite bourguignonne - Etreint
K - Extirpa - Lanças violemment
L - Galvanisé - Elu sur l'agenda
- Verticalement :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



RALLYE DES COLOMBES: Le duo algérien Sanaa El-Hadifi et Rafika Berrechid vainqueur de la 16^e édition

Le duo algérien Sanaa El-Hadifi et Rafika Berrechid a été sacré de la 16^e édition du rallye international des Colombes (21-24 juin), clôturée lundi à Alger en présence de 30 équipes dont 14 étrangers, selon le décompte final des résultats dévoilé par la fédération algérienne des Sports mécaniques (FASM).

L'équipage algérien a été déclaré vainqueur avec la moindre pénalité de temps à l'issue des quatre étapes inscrites au programme de cette 16^e édition sur une distance totale de près de 1200 km : Alger-Béjaïa (250km), Béjaïa-Batna (395 km), Batna-Boussaâda (245 km) et Boussaâda-Alger (270 km).

L'équipage algérien composé de Dounia Hedjab et Maazouzi Aya a décroché la deuxième place avec un temps de pénalité (1h15m57sec), devant le duo Megdouda Chebti et Imane Cheboubi, classé 3^e avec une pénalité de 1h02m25sec.

La vitesse moyenne de conduite a été limitée entre 60 et 70 km/h, selon les normes de l'instance internationale, le but étant de sensibiliser les conducteurs sur l'importance de la prévention routière.

En marge des épreuves, un riche programme touristique et culturel, avec notamment des visites dans les régions des wilayas concernées par le passage de la caravane a été concocté aux participantes.

BASKET / CHAMPIONNAT ARABE U16 GARÇONS :

L'Égypte remporte le trophée, l'Algérie cinquième

La sélection égyptienne de basket-ball des moins de 16 ans (U16) a remporté le Championnat arabe des nations 2019 de la catégorie, en s'imposant devant son homologue libanaise sur le score de 70 à 61, mardi au Caire.

La 3^e place du tournoi est revenue à l'Arabie saoudite qui a battu la Tunisie (62-54), en match de classement disputé plus tôt.

De son côté, l'Algérie a terminé à la 5^e place du tournoi avec un bilan de deux victoires devant la Tunisie (64-59) et Bahreïn (61-52), contre trois défaites face au Liban (52-88), l'Arabie saoudite (41-57) et l'Égypte (35-90). La sixième est dernière place est occupée par la sélection de Bahreïn.

Classement final :

1. Égypte
2. Liban
3. Arabie saoudite
4. Tunisie
5. Algérie
6. Bahreïn

APS

TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JEUNES (PAR ÉQUIPES): Victoire l'Algérie devant l'Égypte en U16 garçons

La sélection algérienne des U16 garçons s'est imposée devant son homologue égyptienne (2-1) lors de la première journée des Championnats d'Afrique (par équipes) des moins de 14 et moins de 16 ans qui se déroulent au Tennis club de Bachdjerrah (Alger).

En simple, l'Algérien Mohamed Forkane Lebdi a remporté son match, alors que son compatriote Mohamed Saïd Ounis a perdu en trois sets. Lors du match double qui était décisif pour départager les deux nations, la paire algérienne composée d'Ayem Ali Moussa et Forkane Lebdi a dominé mardi soir un duo égyptien au super tie-break.

Lors de la deuxième journée, prévue mercredi, l'Algérie sera opposée à l'Afrique du Sud, avant d'enchaîner face au Maroc (27 juin), à la Tunisie (28 juin) et au Kenya (29 juin). Dans les autres catégories, les U16 filles ont dominé l'Égypte (2-1), tandis que les U14 gar-

çons et U14 filles ont perdu respectivement devant l'Afrique du Sud (2-1) et l'Égypte (3-0).

Huit nations participent à ce tournoi : Algérie (organisateur), Égypte, Bénin, Kenya, Maroc, Botswana, Tunisie et Afrique du Sud. La sélection algérienne se compose de douze athlètes (6 garçons et 6 filles), dirigés par cinq entraîneurs. Au total, 55 matchs sont inscrits au programme de ces Championnats d'Afrique par équipes des U14 et U16 avec une moyenne de 11 rencontres par jour. C'est la deuxième fois de son histoire que l'Algérie abrite la compétition, après 2012.



HANDBALL :

L'ES Arzew invité au Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes

L'ES Arzew a reçu une invitation officielle de la part de l'Union arabe de handball pour prendre part au championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes, prévu du 23 septembre au 3 octobre prochains à Amman (Jordanie), a-t-on appris hier de ce club évoluant en Excellence.

L'ESA devrait être la seule formation algérienne à participer dans cette épreuve, a déclaré à l'APS son président Amine Benmoussa, ajoutant que l'invitation en question a été soumise aux services concernés pour approbation. Il s'agirait de la deuxième apparition de l'ESA sur le plan international dans l'histoire de

ce club qui a participé en février 2018 au championnat arabe des clubs champions, déroulé à Sfax (Tunisie) en tant qu'invité également.

La formation de la ville pétrochimique devait aussi accueillir la même compétition en mars passé, mais cette édition a été reportée à une date ultérieure. Selon le même responsable, elle a de fortes chances qu'elle se tienne en fin de l'année en cours.

«Les préparatifs vont bon train à tous les niveaux. D'ailleurs les travaux de réaménagement de la salle omnisports de la ville tirent à leur fin, puisqu'il ne reste

que la pose du parquet pour la rouvrir», a encore précisé Amine Benmoussa.

Dans la foulée, le club, en bute à d'énormes problèmes financiers, déplore son président, a entamé des démarches auprès des certains opérateurs économiques implantés à Arzew pour des contrats de sponsoring. Il déclare trop miser sur «le sens d'entraide de ces opérateurs» pour permettre à son équipe de revoir ses ambitions à la hausse après avoir évité de justesse la relégation en Nationale 1 à l'issue de l'exercice passé.

DJELFA :

Vers le réaménagement de 10 stades de proximité

Une dizaine de stades de proximité de la commune de Djelfa est programmée pour réaménagement afin d'encourager la pratique sportive à l'échelle locale, a-t-on appris mardi du président de cette collectivité locale, Zerrouk Amira, qui intervenait en marge de la mise en service, après réhabilitation, d'un stade à la cité «Ben Djerma».

Ces deux stades s'ajouteront à d'autres projets inscrits dans le cadre du Fonds de garantie des collectives locales, pour

une enveloppe de 60 millions dinars», à savoir, a-t-il précisé, l'aménagement de six stades de proximité dans des cités populaires dont les cités «des jardins» et «Bernada».

Une autre dotation de 40 millions de dinars a été affectée à l'aménagement de quatre autres stades similaires, à la faveur des Plans communaux de développement (PCD), a-t-il informé. L'opportunité a également donné lieu à l'inauguration d'une piscine, à la maison de jeunes de la cité

Dhil El Djamil. Un projet fort bien salué par les habitants, qui se sont dits «très heureux» de voir leur enfants bénéficier d'un espace où «ils pourront se rafraîchir, l'été, loin des lieux à risques où ils avaient l'habitude d'aller». L'inauguration du stade communal de la cité Ben Djerma a été également très bien accueillie par les clubs de football des jeunes de la localité, qui ont estimé que la «dotation de ce stade avec un tapis synthétique est de nature à aider au dévelop-

pelement de la pratique footballistique dans cette wilaya, où le sport roi possède d'innombrables adeptes», est-il souligné. Toujours, à la faveur des efforts de promotion des jeunes et du sport dans la wilaya, nombre de maisons de jeunes de la région ont été dotées d'écrans géants, destinés aux amoureux du sport roi qui pourront suivre les matches de l'équipe nationale de football, durant la Coupe d'Afrique des nations de football 2019, qui se joue en Égypte.

AIN DEFLA 36 COMMUNES DOTÉES DES KITS « BEINSPORT »

«Une belle initiative des autorités locales»

En dépit de la conjoncture difficile que traverse le pays, la wilaya d'Ain Defla reste fidèle à ses traditions lors des grands événements de l'équipe nationale. Une belle initiative du Wali d'Ain Defla, qui a donné des instructions pour l'installation des écrans géants dans les grandes dairas de la wilaya. Effectivement, pour permettre aux habitants des 36 communes de suivre la CAN 2019, 115 sites ont été ciblés pour suivre les rencontres de la coupe d'Afrique et l'équipe nationale.

Le directeur de la jeunesse et de sport d'Ain Defla, en l'occurrence Mr Maalaoui Mohamed, nous a dit a propos de cette initiative du Wali « Nous avons distribués 115 kits, « BeIn » avec TV et Data show.

Ce matériel a été distribué aux établissements de jeunes a travers les 36 communes de la wilaya » « Cinq écran géants ont été installés dans les grandes dairas, il s'agit de Khemis Miliana, Aïn Defla, Djendel, El Attaf et Boumedfaa, ce qui permettra aux amoureux du sport de suivre dans une ambiance festive et bon enfant, les matchs de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019).

« C'est un grand soulagement pour les accros du football, en général, et des supporters de l'équipe nationale, en particulier, de toute la wilaya d'Ain Defla » Explique le DJS. Toutes les dispositions pratiques ont été prises par les responsables de la Direction de la jeunesse et des sports

et l'Office des établissements des jeunes (ODEJ), ainsi que ses annexes aux dairas et communes où ces démodulateurs seront installés. Les jeunes de Khemis Miliana sont très heureux par cette louable initiative prise par les autorités locales pour permettre aux férus de la balle ronde et les supporters des Verts de suivre toutes les rencontres de cette CAN 2019 qui se déroule en Égypte du 21 juin au 19 juillet 2019. L'Algérie rencontrera le Sénégal, ce jeudi 27 juin (18H heure algérienne) au même stade, avant de boucler son premier tour contre la Tanzanie, le lundi 1^{er} juillet (20H heure algérienne). 1,2,3 Three Viva l'Algérie!!!

Salim Ben

CAN-2019 / ALGÉRIE - SÉNÉGAL (GR. C) : Les Verts à une victoire des 1/8 de finale

La sélection algérienne de football tentera de sceller sa qualification pour les 1/8 de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte et se mettre à l'abri, à l'occasion de son choc jeudi face à son homologue sénégalaise au stade 30-Juin du Caire (18h00 algériennes), dans le cadre de la 2e journée (Gr. C).



Ayant réussi son entrée en lice dans la compétition en dominant avec autorité le Kenya (2-0), l'Algérie passera un test révélateur face à l'un des favoris du tournoi et vainqueur sur le même score face à la Tanzanie. Désormais libérée et assoiffée de victoires, l'équipe nationale devra non seulement puiser dans ses ressources pour venir à bout des «Lions de la Teranga», mais aussi faire preuve de maîtrise pour assurer sa qualification au prochain tour dès cette 2e journée.

«Le match face au Sénégal sera difficile. Nous allons défier le favori de cette CAN et dernier mondialiste. Il y aura l'entrée en jeu de Sadio Mané (de retour de suspension, ndlr). J'espère qu'on sera prêts pour cette rencontre», a affirmé le coach national Djamel Belmadi. Conscients

de l'importance de ce rendez-vous, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez sont animés d'une grande envie pour s'offrir le Sénégal et confirmer par l'occasion leur statut de «bête noire».

Sur le plan des statistiques en effet, l'Algérie abordera cette affiche avec un ascendant psychologique important pour n'avoir jamais perdu face au Sénégal en phase finale de la CAN. Et les deux derniers matchs disputés à la CAN-2015 et 2017 s'étaient soldés respectivement par une victoire (2-0) et un nul (2-2).

Gagner pour éviter les calculs

La sélection nationale, déjà mise sur orbite dans ce rendez-vous égyptien, doit impérativement finir le travail face au Sénégal et éviter

d'attendre la 3e et dernière journée de la phase de poules, quand elle affrontera la Tanzanie le 1er juillet au stade Al-Salam du Caire.

Dans cette première édition de CAN à 24 nations, il y aura beaucoup de calculs à faire, du moment que le nouveau système de qualification permettra aux deux premiers de chaque groupe ainsi qu'aux quatre meilleurs troisièmes d'accéder aux 1/8 de finale. La Tanzanie, qui affrontera son voisin kényan un peu plus tard jeudi (21h00 algériennes), va certainement essayer de se racheter et décrocher une victoire pour rester en vie, avant son match décisif face à l'Algérie.

C'est pour quoi les «Verts» devront éviter de jouer un match de survie face aux Tanzaniens et cela passera inéluctablement par un succès

devant le Sénégal. Sur le plan de l'effectif, Belmadi devrait reconduire le même onze aligné face au Kenya, sauf changement de dernière minute, alors que le Sénégal sera privé des services de son défenseur central Salif Sané, blessé à la cheville.

La première nation africaine au dernier classement Fifa (22e) va bénéficier du retour de son attaquant-vedette Sadio Mané, vainqueur de la Ligue des champions avec Liverpool. Cette rencontre sera dirigée par le controversé arbitre zambien Janny Sikazwe, suspendu pour «mauvaise performance» avant d'être blanchi par la Confédération africaine (CAF). Le referee zambien (40 ans) sera assisté du Soudanais Waleed Ahmed Ali et de l'Erythréen Tesfagioghis Berhe.

Belmadi : «Un rendez-vous important mais pas décisif»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Djamel Belmadi, a indiqué que le match face au Sénégal sera «important mais pas décisif», hier à 24 heures de l'opposition prévue au stade 30-Juin du Caire (18h00 algériennes) comptant pour la 2e journée (Gr. C) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

«Ce match contre le Sénégal est attendu par tout le monde, ce sera une confrontation entre deux équipes avec un gros potentiel qui ont bien démarré le tournoi. Il y aura des joueurs des deux côtés connus sur le plan international. Ça a été toujours de belles confrontations, des oppositions de qualité, assez équilibrées.

On se prépare avec beaucoup de concentration. C'est un match important mais pas décisif», a indiqué Belmadi en conférence de presse tenu au stade 30-Juin de la capitale égyptienne. L'Algérie a réussi ses débuts dans cette 32e édition de CAN en battant dimanche le Kenya (2-0). Idem pour le Sénégal, facile vainqueur de la Tanzanie (2-0) qui signe son retour à la CAN après 39 ans d'absence.

«On sait que nous avons eu des soucis à chaque début de CAN. Il fallait bien ne pas tomber dans le piège du match

inaugural, avec tout le respect que j'ai pour le Kenya, très difficile à manœuvrer. Il y a un travail qui a été fait depuis longtemps, je suis très satisfait de cette victoire, mais il n'y a pas d'euphorie. Il y a un gros morceau qui nous attend demain (jeudi), il va falloir être à 200% face au Sénégal».

Le Sénégal sera «plus motivé»

Evoquant son prochain adversaire qui n'a jamais réussi à battre les «Verts» en phases finales de CAN, Belmadi s'est montré prudent devant «une équipe qui sera très motivée» pour réaliser son premier succès.

«Le fait que le Sénégal n'ait jamais pu s'imposer contre l'Algérie constituera une motivation supplémentaire pour eux. C'est un match difficile. Le Sénégal est bien renforcé dans toutes les lignes. Je refuse de qualifier cette rencontre de finale avant la lettre, on est loin du compte», a-t-il souligné.

Avant d'enchaîner à propos du sélectionneur sénégalais Aliou Cissé : «C'est une veille connaissance, on est de la même génération. Nous avons joué l'un contre l'autre en catégories jeunes en France. Aliou est un entraîneur à la hauteur de son équipe. Très discipliné, je le respecte beaucoup. Ce

sera avec beaucoup de plaisir que nous abordons ce match». Belmadi a refusé par ailleurs de se focaliser sur le reste du parcours, estimant que l'urgence est de se concentrer sur ce rendez-vous face au Sénégal. «Après la rencontre face au Sénégal, il y a les différents classements qui auront certainement un impact sur la compétition. Donc, pour ne pas se perdre dans les calculs futurs, il faut se concentrer sur ce match, c'est la meilleure manière de se préparer, ensuite les choses arriveront comme elles arriveront, ça ne sert à rien de calculer». Interrogée par une journaliste sénégalaise sur les éventuels changements qu'il compte apporter face aux «Lions de la Teranga», Belmadi a botté en touche : «Je vais plutôt vous dévoiler le Onze qui sera aligné par Aliou Cissé (il a commencé à citer les noms des joueurs et la tactique d'Aliou Cissé, ndlr). En ce qui nous concerne, vous devez attendre le match!».

Enfin, le coach national a refusé de qualifier ce choc de test révélateur : «Toutes les équipes pratiquement ont éprouvé des difficultés en ce début de la compétition. Pour moi, jouer contre le Kenya ou la Tanzanie, c'est la même chose. Le Sénégal ne sera pas un test pour moi, rien n'est sûr en Afrique».

LE SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE SÉNÉGALaise DE FOOTBALL, ALIOU CISSÉ :

«L'Algérie n'est pas une obsession»

Le sélectionneur de l'équipe sénégalaise de football, Aliou Cissé, a refusé hier de donner une importance particulière au match face à l'Algérie qui «n'est pas une obsession», jeudi au stade 30-Juin du Caire (18h00 algériennes), dans le cadre de la 2e journée (Gr. C) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

«Nous n'avons ni un plan anti-Mahrez ni encore un plan anti-Brahimi ou Feghouli. On connaît leurs qualités. Le plus important est de jouer avec sérénité. Il ne s'agit pas d'un match décisif, ce n'est que le 2e match du premier tour. Aujourd'hui, nous sommes des compétiteurs. L'équipe travaille bien, vit bien, nous avons quelques pépains sur le plan musculaire.

L'Algérie n'est pas une obsession pour nous», a affirmé Cissé en conférence de presse tenue au stade 30-Juin de la capitale égyptienne. Le Sénégal et l'Algérie ont réussi leurs débuts dans cette 32e édition de la CAN, en dominant respectivement la Tanzanie et le Kenya sur le même score (2-0). Une victoire de l'une ou de l'autre équipe lui permettra d'occuper seule la tête du groupe.

«L'Algérie est une grande équipe du continent, composée d'excellents joueurs, on se prépare en conséquence. A nous de faire ce qu'il faut pour gagner ce match», a-t-il ajouté. Interrogé sur l'incapacité du Sénégal jusque-là à s'imposer face à l'Algérie en phases finales de la CAN, Aliou Cissé ne semble pas se soucier de cette statistique.

«Les générations se suivent mais ne se ressemblent pas. Le Sénégal d'aujourd'hui est doté d'énormes individualités. Nous allons aborder ce rendez-vous avec beaucoup de lucidité et de concentration. Nous sommes le Sénégal, que le meilleur gagne». Avant de mettre en garde contre tout excès de confiance : «Nous ne sommes pas encore qualifiés. Il y a trois équipes qui peuvent se qualifier dans ce groupe-là. On a commencé par battre la Tanzanie et nous allons essayer de faire de même face à l'Algérie».

Cissé, en poste depuis 2015, n'a pas tari d'éloges sur le coach national Djamel Belmadi qu'il qualifie de «grand tacticien» : «Nous les deux, nous avons une philosophie de jeu que nous allons essayer de mettre en place». Tout en saluant le retour de suspension de l'attaquant-vedette Sadio Mané, Aliou Cissé a refusé de porter l'étiquette de l'un des favoris de cette compétition.

«Ça devient une obsession cette histoire de favori, il faut faire plutôt un focus sur cette équipe du Sénégal, on peut faire la différence, nous en avons les moyens.

Nous devons nous battre pour décrocher le trophée sans penser à ce statut de favori. J'ai la recette pour réussir, mais je ne vais pas la dévoiler (rires, ndlr). On peut avoir de très grands joueurs évoluant en Europe, mais une fois en Afrique, c'est une autre paire de manches.

Il faut être prêts à transpirer, se battre, il n'y a plus de petites équipes en Afrique.

Depuis 1986, on parle du Sénégal comme l'un des favoris, ce statut ne vous garantit rien», a-t-il conclu.

Présent aux côtés de son sélectionneur, le milieu de terrain Henri Saivet (Bursaspor/Turquie) a tenu à rassurer les fans des «Lions de la Teranga» sur l'état d'esprit du groupe, à la veille de l'affiche face à l'Algérie.

«L'état d'esprit est bon. On se prépare dans les meilleures conditions. On est tous prêts pour affronter l'Algérie, mais il y a aussi le Kenya derrière. Nous devons éviter de nous focaliser sur un adversaire précis. Le tournoi est encore long».

22^e confrontation algéro-sénégalaise au Caire

Les sélections algérienne et sénégalaise de football s'affrontent aujourd'hui (18h00 algériennes) au Caire pour la 22^e fois de leur histoire, à l'occasion de la 2^e journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 qu'abrite l'Égypte.

Ce sera la 4^e fois dont la 3^e consécutive que les deux «teams» se rencontrent en phase finale de la compétition après 1990 (Algérie), 2015 (Guinée équatoriale) et 2017 (Gabon) avec un bilan nettement favorable aux «Verts» (2 victoires et un nul).

Au Caire, l'Algérie et le Sénégal, logés dans le groupe C comme c'était le cas en 2015, abordent cette nouvelle confrontation après avoir remporté leur premier match, dimanche sur le même score (2-0) aux dépens respectivement du Kenya et de la Tanzanie.

Les deux sélections, qui avaient joué leurs cinq premiers matches en amical, se sont affrontées pour la première fois «officiellement» à Alger lors de la phase finale de la CAN-1990, avec à la clé une victoire des «Verts» en demi-finales (2-1).

Algériens et Sénégalais se sont affrontés également à six reprises en aller-retour aux éliminatoires du Mondial (1994, 2000 et 2010).

Il a fallu attendre la 14^e rencontre jouée en avril 2000 pour voir le Sénégal battre enfin l'Algérie pour la première fois (3-0) en match comptant pour les éliminatoires du Mondial-2002.

La dernière rencontre à caractère officiel avait eu lieu lors de la phase finale de la CAN-2017 disputée au Gabon, laquelle s'est soldée sur un score de parité (2-2) avec un doublé d'Islem Slimani.

Le bilan général est nettement favorable aux Algériens qui comptent, en 21 matches, 11 succès, 6 nuls et 4 défaites, avec un goal-à-àverage avantageux (31 buts inscrits et 18 encaissés).

Chez les buteurs, c'est Abdelhafid Tassafout qui mène largement en tête avec 5 buts inscrits dont 3 en un seul match.

Suivent Saïfi, Haraoui et Slimani (2 réalisations chacun) et 20 joueurs avec un seul but.

Les 10 derniers matches entre l'Algérie et le Sénégal:

- 17.06.1997 à Dakar (amical):**
Sénégal - Algérie (0-0)
- 16.06.2000 à Annaba (Élimin. Mondial-2002):**
Algérie - Sénégal (1-1)
But : Saïfi (46)
- 22.04.2000 à Dakar (Élimin. Mondial-2002):**
Sénégal - Algérie (3-0)
- 30.12.2000 à Dakar (amical):**
Sénégal - Algérie (1-0)
- 17.11.2004 à Toulon, France (amical):**
Sénégal - Algérie (2-1)
But : Daoud Sofiane (82)
- 31.05.2008 à Dakar (Élimin. Mondial-2010):**
Sénégal - Algérie (1-0)
- 05.09.2008 à Blida (Élimin. Mondial-2010):**
Algérie - Sénégal (3-2)
Buts : Bezzaz (60), Saïfi (67), Antar Yahia (72)
- 13.10.2015 à Alger (amical):**
Algérie - Sénégal (1-0)
But : Brahimi (81)
- 27.01.2015 à Malabo, Guinée équatoriale (CAN-Phase finale):**
Algérie - Sénégal (2-0)
Buts : Mahrez (11), Bentaleb (83)
- 23.01.2017 à Franceville, Gabon (CAN-Phase finale):**
Algérie - Sénégal (2-2)
Buts : Slimani (11, 52)

Totaux:	J	G	N	P	BP	BC
Algérie:	21	11	6	4	31	18
Sénégal:	21	4	6	11	18	31

APS

Belmadi en mode décontraction, les Verts au complet

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, détendu et décontracté, a dirigé ce mardi la séance d'entraînement des Verts, au grand complet, tenue au stade Petrosport du Caire, à deux jours du choc face au Sénégal, jeudi au stade du 30 juin du Caire (18h00 algériennes), dans le cadre de la 2^e journée (Gr.C) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Égypte (21 juin à 19 juillet).



Alors que ce galop devait être ouvert partiellement aux médias, pendant ses 15 premières minutes, la presse algérienne et étrangère présente sur place, a été invitée à assister pendant une heure et vingt minutes, avant d'être priée de quitter les lieux, au moment même où les coéquipiers de Baghdad Bounedjah s'approprièrent à entamer leur travail tactique, effectué finalement loin des regards.

La nouveauté est la présence pour la première fois depuis l'arrivée des Verts au Caire, d'une vingtaine de supporters algériens, auto-

risés à suivre, au même titre que la presse, une grande partie de cette séance d'entraînement.

Avant le début de la compétition, une frange de fans algériens n'a pas hésité à exprimer sa déception et sa colère après avoir été empêchée d'assister à une séance d'entraînement de la sélection au Caire.

Belmadi a montré mardi une certaine flexibilité pour s'ouvrir davantage aux médias et au public, trois jours après avoir imposé un blackout total, avant le premier match face au Kenya (2-0).

Ménagés la veille, les

joueurs titularisés face aux «Harambee Stars» kenyans, ont refoulé de nouveau la pelouse de Petrosport pour préparer ce deuxième match face aux «Lions de la Teranga», faciles vainqueurs face à la Tanzanie (2-0).

Une ambiance bon enfant régnait entre les joueurs, marquée par une photo souvenir prise avec un ressortissant algérien établi en Suisse habillé d'un costume d'un Fennec, surnom de l'équipe nationale.

Les poulains de Belmadi effectueront leur ultime séance d'entraînement d'avant-match mercredi à

partir de (18h00, algériennes), un rendez-vous qui sera précédé par une zone mixte avec la presse. Au terme de la première journée, l'Algérie et le Sénégal occupent conjointement le poste de leader avec 3 points chacun, devant la Tanzanie et le Kenya qui ferment la marche avec 0 point. Le match Algérie - Sénégal sera suivi par le derby entre la Tanzanie et le Kenya (21h00, algérienne).

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes sont qualifiés pour les 1/8^{es} de finale.

De nombreux supporters algériens privés du choc Algérie - Sénégal

De nombreux supporters algériens, présents au Caire, vont devoir rater le choc Algérie à Sénégal, aujourd'hui au stade du 30 juin du Caire, comptant pour la 2^e journée (Gr.C) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Égypte (21 juin à 19 juillet), a appris l'APS mardi auprès de la délégation algérienne.

Considérée comme l'une des affiches du premier tour de la compétition, le match Algérie à Sénégal a non seulement attiré les fans des deux camps, mais également des milliers de supporters d'autres pays, notamment

d'Égypte. Plus de la moitié des supporters algériens se retrouvent sans tickets, à 24 heures de la rencontre. En effet, sur les 8000 billets, représentant le quota de l'Algérie dans cette CAN-2019, 2000 fans seulement ont réussi à se procurer le fameux sésame pour suivre le match, devant l'énorme demande enregistrée pour ce choc.

La fédération algérienne (FAF) a acquis 850 billets supplémentaires qui seront distribués aux supporters.

Pour cette 32^e édition de la CAN, de nombreux supporters algériens n'ont pas pu avoir leur FAN ID, seule alter-

native pour pouvoir acheter les billets via la plateforme Tazkart.com. Dans ce sens, la FAF a lancé un appel lundi soir, via sa page officielle Facebook, aux supporters pour s'inscrire et obtenir leur FAN ID. Pour le match face au Kenya, l'intervention du président de la FAF Khairiddine Zetchi a pu permettre, à titre exceptionnel, à ceux qui n'ont pas eu leur FAN ID d'assister au premier succès des Verts (2-0).

Aucun Égyptien n'a le droit de vendre ou de commercialiser les tickets de la CAN-2019 en dehors de la voie réglementaire, au risque d'être tout simple-

PREMIÈRE JOURNÉE :

Les favoris en rodage, le tenant du trophée assure d'entrée

Les favoris n'ont pas trop brillé lors de la première journée de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Égypte (21 juin - 19 juillet), clôturée mardi soir, se contentant pour la plupart d'assurer le résultat aux dépens de la manière.

Favori N.1 de cette 32^e édition, l'Égypte (Gr. A) avec ses 7 trophées, a souffert pour venir à bout d'une accrocheuse équipe zimbabwéenne en match d'ouverture vendredi (1-0).

Les «Pharaons» seront appelés dès ce mercredi à dissiper les appréhensions de leurs supporters en affrontant la RD Congo au stade international du Caire (21h00 algériennes). Les Congolais,

dos au mur, sont obligés de se racheter après la défaite concédée face à l'Ouganda (2-0).

Le Cameroun (Gr. F) a entamé la défense de son titre sur de bonnes bases en dominant la Guinée-Bissau (2-0). En revanche, le Ghana, 4^e lors de précédente CAN-2017 au Gabon, a été surpris par une séduisante équipe du Bénin (2-2).

Le défenseur ghanéen John Boye est devenu le premier joueur expulsé depuis le début du tournoi.

L'Algérie et le Sénégal, pensionnaires du groupe C, ont démarré du bon pied, en s'imposant avec autorité respectivement face au Kenya (2-0) et à la Tanzanie (2-0).

Le duel entre «Fennecs»

et «Lions de la Teranga», aujourd'hui au stade 30-Juin du Caire (18h00 algériennes), s'annonce explosif. Le Maroc (Gr. D), l'un des cinq derniers «mondialistes» africains en Russie, n'a eu son salut qu'à travers un but contre son camp du remplaçant Itamunua Keimuine (89e) pour l'emporter face à la Namibie (1-0). Un succès laborieux pour les «Lions de l'Atlas» qui déferont la Côte d'Ivoire vendredi dans l'une des affiches de la 2^e journée qui constituera des retrouvailles entre le sélectionneur du Maroc Hervé Renard et les «Eléphants» qu'il avait menés au titre continental en 2015.

Côté déceptions, la Tunisie (Gr. E) a raté ses débuts en se contentant d'un match nul

face à l'Angola (1-1), alors que le Mali a réalisé la plus large victoire de cette première journée en écrasant la Mauritanie (4-1), pour la première participation des «Mourabitounes» à une CAN.

À l'instar de la Mauritanie, le Burundi (Gr. B) a également échoué pour sa première apparition à la CAN, s'inclinant face au Nigeria (1-0). Madagascar a décroché elle un premier point historique pour les grands débuts des coéquipiers de l'ancien milieu offensif de l'USM Alger Andria, face à la Guinée (2-2). La 2^e journée a débuté hier avec trois rencontres au programme : Nigeria - Guinée (15h30 algériennes), Ouganda - Zimbabwe (18h00) et RD Congo - Égypte (21h00).

ROMA : El Shaarawy vers la Chine

Stephan El Shaarawy (26 ans, 28 matchs et 11 buts en Serie A cette saison) s'apprête à quitter l'AS Rome pour rejoindre la Chine. Selon Il Tempo, l'attaquant italien va s'engager pour trois saisons en faveur du Shanghai Shenhua, où il percevra un salaire annuel de 13 millions d'euros. La Louve va récupérer 18 millions d'euros dans cette transaction.



MAN CITY : David Silva s'en ira en 2020

David Silva (33 ans, 50 matchs et 10 buts toutes compétitions cette saison) s'apprête à disputer sa dernière saison avec Manchester City. En fin de contrat en juin 2020, le milieu offensif a déjà programmé son départ du club anglais dans un an. "Ce

sera le moment idéal pour moi de m'en aller, a confié l'Espagnol pour la BBC. Au départ, je devais rester deux ans, mais j'y suis finalement resté huit ans de plus ! C'est un joli chiffre rond. En tout cas, je ne me vois pas jouer contre City avec une autre équipe à l'avenir."

396 matchs, 71 buts, 105 passes décisives, quatre titres en Premier League, quatre League Cup et deux FA Cup. Silva laissera une trace indélébile à City.

PSG : Cavani souhaite partir libre en 2020

En fin de contrat en juin 2020, Edinson Cavani (32 ans, 33 matchs et 23 buts toutes compétitions cette saison) a été approché par les dirigeants du Paris Saint-Germain pour une prolongation d'une année supplémentaire. Problème, l'attaquant uruguayen n'est pas partant pour rallonger son bail. En effet, Paris United affirme que le buteur sud-américain, qui ne sera pas retenu en cas d'offre avoisinant les 40 millions d'euros, compte bien honorer son engagement avec le club de la capitale jusqu'au bout.

Par la suite, Cavani a l'intention de s'en aller librement, conscient que c'est le seul moyen pour lui de signer un dernier gros contrat dans un autre club européen, alors que Naples et l'Atletico Madrid sont prêts à l'accueillir. Le média spécialisé explique que le Matarador espère convaincre le directeur sportif, Leonardo, dont il est proche, d'être compréhensif et de lui laisser cette possibilité pour services rendus. Reste à savoir quelle sera la position du club dans ce dossier encore une fois épineux...

MAN CITY : Kompany rend hommage à Guardiola

Après 11 saisons passées à Manchester City, le défenseur central Vincent Kompany (33 ans) a quitté le club anglais pour Anderlecht cet été. Entraîneur et joueur au sein de la formation belge, le vétéran a rendu un vibrant hommage à son ancien coach Pep Guardiola devant les médias ce mardi.

"Jouer sous les ordres de Guardiola ? C'est comme si tu allais à l'école pendant des années puis que tu te retrouves tout d'un coup à l'université, sans passer par le lycée. Il explique les choses les plus complexes d'une manière simple. Tout le monde a connu un professeur de ce type. Je ne suis pas un P e p, chaque chose en s o n temps. Mais je suis un b o n é t u - d i a n t", a a s - s u r é Kompany.



JUVE : Buffon proche d'un retour !

Libre depuis son départ du Paris Saint-Germain, Gianluigi Buffon (41 ans, 25 matchs toutes compétitions cette saison) ne prendra pas sa retraite cet été. Alors que Porto, Fluminense et Leeds souhaitent l'enrôler, le gardien italien s'apprête à effectuer son retour à la Juventus !

En effet, Sky Sport Italia affirme que le champion du monde 2006 va s'engager pour une saison avec la formation piémontaise, où il a évolué entre 2001 et 2018, pour devenir la doublure de Wojciech Szczesny. Une reconversion au sein du club turinois a même été proposée à Buffon.

emballé par cette perspective. Affaire à suivre.

ALGÉRIE-EGYPTE- MONDE ARABE L'Algérie prend part aux travaux du 11^e Conseil ministériel arabe de l'eau au Caire

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam prend part, aujourd'hui au Caire (Egypte), aux travaux de la 11^e session du Conseil ministériel arabe de l'eau lors desquels il passera en revue l'expérience algérienne dans ce domaine, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. A noter que les travaux de la réunion du Bureau exécutif du Conseil ont débuté mercredi au siège du Secrétariat général de la Ligue Arabe afin d'examiner la stratégie arabe de sécurité hydrique. Les participants à cette réunion ont examiné nombre de thématiques, en tête desquelles la stratégie arabe de sécurité hydrique qui sera soulevée jeudi à la réunion du Conseil ministériel arabe de l'eau. La réunion a porté également sur l'initiative de mise en réseau régionale entre les secteurs de l'Énergie, de l'Eau et de l'Alimentation des pays arabes, outre la clause relative aux pratiques exercées par l'entité sioniste concernant le pillage des eaux arabes dans le Golan syrien occupé, le sud du Liban et des territoires palestiniens occupés, et la clause de développement du secteur de

PRÉSIDENTE

Le chef de l'Etat examine avec le Premier ministre les mécanismes de relance du processus électoral

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, mardi à Alger, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avec lequel il a examiné «les mesures à prendre concernant les conditions et mécanismes devant accompagner la relance du processus électoral», indique un communiqué de la Présidence de la République.



«Le chef de l'Etat a reçu, mardi 25 juin 2019, au siège de la Présidence de la République, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, dans le cadre de son suivi continu de l'action du gouvernement», précise la même source. Lors de cette rencontre, «le Pre-

mier ministre a présenté un exposé détaillé sur la situation socioéconomique du pays, en procédant à une évaluation globale de la situation politique, outre les conditions et mécanismes devant accompagner la relance du processus électoral. Au

terme de l'audience, «le chef de l'Etat a donné des instructions au Premier ministre et au Gouvernement, en vue de procéder au suivi quotidien de tous les aspects intéressant le citoyen, et garantir le bon déroulement du Service public», a conclu le communiqué.

ADMINISTRATION

Les détenteurs des cartes d'identité en format papier invités à demander leurs cartes biométriques

Les citoyens détenteurs des cartes nationales d'identité en format papier sont invités à demander la délivrance d'une carte nationale d'identité biométrique

cartes nationales d'identité biométriques, et compte tenu de leur usage prochainement dans les différents services électroniques, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite l'ensemble des citoyens détenteurs des cartes nationales d'identité en format papier à se rapprocher auprès de n'im-

porte quelle commune relevant de leurs wilayas pour demander une carte nationale d'identité biométrique», précise le communiqué. Le ministère de l'Intérieur «fixera prochainement la date limite de l'usage et du retrait définitif de la carte nationale d'identité en format papier», ajoute la même source.

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE : Deux bombes artisanales détruites à Aïn Defla

Deux (2) bombes de confection artisanale ont été détruites mardi dans la wilaya de Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 25 juin 2019 dans la localité d'El Keskas, wilaya de Aïn Defla (1^{er} région militaire), deux (2) bombes de confection artisanale», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Gardes-frontières «ont saisi, suite à une patrouille menée près de la bande frontalière à

Tlemcen (2^e RM), (198) kilogrammes de kif traité», tandis que des Gardes-côtes «ont saisi, à El-Ghazaouet, une autre quantité de la même substance s'élevant à (31,95) kilogrammes». Dans le même contexte, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, «a appréhendé, à Tamanrasset (6^e RM), un orpailleur à bord d'un camion chargé de (147) sacs de mélange de pierres et d'or brut et divers outils d'orpillage», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de (14) personnes à Collo, wilaya de Skikda (5^e RM), rapporte également le communiqué.

SANTÉ

Rencontre internationale sur la médecine physique demain à Oran

La 4^{ème} édition des Journées internationales de médecine physique et de réadaptation (MPR) est prévue demain à Oran avec la participation de plus de 400 praticiens, a-t-on appris mercredi du président du comité d'organisation, Pr Khaled Layadi. Cette manifestation scientifique de trois jours a pour objectif d'améliorer la prise en charge des patients souffrant de troubles fonctionnels causés par des pathologies neurologiques, a précisé Pr Layadi, également chef de service de MPR du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO). Une majorité de compétences nationales exerçant

dans différents établissements hospitaliers animent cette rencontre aux côtés de leurs homologues invités de trois pays (France, Portugal et Tunisie), a-t-il fait savoir. La neuro-réadaptation, la douleur, la paralysie cérébrale, la vessie neurologique, les maladies neuromusculaires, la neuropsychologie et l'orthophonie figurent parmi les thématiques qui seront développées à cette occasion, a expliqué Pr Layadi. Inscrite sous le signe de la formation médicale continue, la rencontre verra encore l'animation de plusieurs tables rondes et ateliers techniques au profit des jeunes praticiens, a-t-il souligné.

AIR ALGÉRIE : Lancement de liaison Constantine/Lille en octobre 2019

La compagnie nationale de transport aérien, Air Algérie lancera en octobre prochaine une ligne reliant Constantine à la ville Française, Lille, apprenait-on hier de cette compagnie. A cet effet, deux vols hebdomadaires seront programmés entre les aéroports internationaux Mohamed-Boudiaf de Constantine et Lesquin de Lille, a précisé la même source. Les départs seront programmés les mercredis à 8h00 (arrivée à 10h40) et les vendredis à 15h15 (arrivée à 17h50). Les vols retour quitteront les Hauts de France mercredi et vendredi à 11h35 (arrivée à 14h15), a expliqué la même source.

SÛRETÉ NATIONALE

Bouhadba appelle les éléments de la Sûreté nationale «à accomplir leur devoir dans le respect de la loi et des droits de l'homme»

Le Directeur général de la sûreté nationale, Abdelkader Kara Bouhadba, a appelé mardi à partir de Tipasa, les éléments de la Sûreté nationale à «s'engager à accomplir le devoir national dans le cadre du respect de la loi et des principes des droits de l'homme», indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Président la cérémonie d'inauguration de deux nouveaux sièges de la police dans la wilaya de Tipasa, M. Bouhadba a appelé les éléments de la

sûreté nationale «à s'engager à accomplir leur devoir dans le cadre de la loi et du respect des principes des droits de l'homme, en œuvrant à lutter contre les différentes formes de criminalité pour réaliser la sécurité et la stabilité, et garantir un climat favorable au développement de cette wilaya à caractère économique et touristique par excellence».

Les structures sécuritaires ont été renforcées à Tipasa avec l'inauguration du nouveau siège de la sûreté de wilaya, ainsi que celui de la brigade

de recherche et d'intervention, en présence des autorités locales civiles et militaires, avec à leur tête le wali et les cadres de la DGSN.

Ces nouvelles structures visent «à améliorer les conditions de travail pour promouvoir le service public dans le volet inhérent à la sécurité et à la prise en charge des préoccupations du citoyen dans cette wilaya, et ce dans le cadre de la préservation de la sécurité des citoyens et de leurs biens».

Découverte d'une cache d'armes et de munitions près des frontières à Tamanrasset

Une cache d'armes et de munitions contenant notamment 2 mitrailleuses lourdes, 20 obus de mortiers et 2 bases lance-roquettes, a été découverte suite à une patrouille de fouille et de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) hier près des frontières à Tamanrasset, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, aujourd'hui 26 juin 2019, suite à une pa-

trouille de fouille et de ratissage menée près des frontières à Tamanrasset (6^{ème} Région militaire), une cache d'armes et de munitions contenant 2 mitrailleuses lourdes de 12,7 mm, 20 obus de mortiers de calibre 82 mm, 2 bases lance-roquettes 107 mm et 2 supports de confection artisanale», précise la même source. «Ce résultat révèle de plus en plus l'efficacité de l'approche de l'ANP pour l'éradication du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays et à sa sécurité», note le communiqué.